



RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2008

SA au capital de 76 292 250 €
Siège social :
11, avenue du Colonel Bonnet
75016 PARIS
☎ 33 1 44 14 90 20
www.synergie.fr

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2008

I	RAPPORT DE GESTION	3
1	ACTIVITE DU GROUPE SYNERGIE EN 2008	3
2	COMPTES CONSOLIDES ET COMPTES SOCIAUX	8
3	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE ET PERSPECTIVES D'AVENIR	14
4	GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	16
5	GESTION DES RISQUES	18
6	VIE DU TITRE SYNERGIE	22
7	AUTRES RAPPELS LEGAUX	27
8	TABLEAU DES RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES	28
II	COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE SYNERGIE	29
III	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES	71
IV	COMPTES SOCIAUX DE SYNERGIE S.A.	75
V	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE SYNERGIE S.A.	95
VI	DECLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE	99

I. RAPPORT DE GESTION

1 Activité de SYNERGIE et du Groupe en 2008

Présentation

Le Groupe SYNERGIE s'affirme comme l'un des meilleurs spécialistes en Gestion Globale en Ressources Humaines : travail temporaire, recrutement, out-placement, ingénierie sociale, conseil et formation, chacun de nos métiers nécessitant souplesse, performance et compétitivité afin de répondre aux exigences de nos clients auprès desquels nous agissons en tant que véritables et fidèles partenaires.

Leader en France, nous sommes aujourd'hui présents dans 13 pays (Europe et Canada) avec un réseau de 523 agences (contre 540 en avril 2008).

Incontournable dans l'industrie et le BTP, le Groupe est devenu une référence dans les secteurs tertiaires spécialisés, les bureaux d'études, le commerce, les services et les nouvelles technologies de l'information et de la communication en s'appuyant sur la parfaite connaissance des besoins de chaque utilisateur.

Nos 2 000 collaborateurs permanents interviennent quotidiennement pour déléguer en moyenne 37 000 employés en Equivalent Temps Plein (E.T.P.) en 2008, auprès de 75 000 entreprises clientes, en France et en dehors de l'hexagone.

Chiffres-clés (données consolidées)

En millions d'euros	2008	2007
Chiffre d'affaires	1.200,9	1.188,7
Résultat opérationnel courant (*)	40,2	42,7
Résultat opérationnel courant	32,1	42,7
Résultat opérationnel (1)	43,7	63,9
Résultat financier (2)	(7,0)	(2,3)
Résultat avant impôt	36,7	61,6
Résultat net de l'ensemble consolidé	22,6	40,1
Dont part du Groupe	22,2	39,1

(*) avant dépréciation des incorporels

(1) Dépréciation des incorporels (8,1M€) et modification du calcul des charges sociales

(2) Provision pour risque de change liée à la dépréciation de la livre sterling (4.7M€)

1.1 Activité de l'intérim en France, de SYNERGIE et de ses filiales françaises

1.1.1 L'intérim en 2008 en France

Le chiffre d'affaires global réalisé par les Entreprises de Travail Temporaire (ETT) est estimé à 20,8 milliards d'euros en France, en diminution de 4% par rapport à 2007.

L'année 2008 a été caractérisée par une phase de croissance jusqu'à fin avril, une certaine stabilité jusqu'à fin août, suivie d'un ralentissement accru à compter de septembre.

Malgré cette conjoncture le Travail Temporaire a renforcé sa présence dans tous les secteurs économiques, les agences étant devenues des « Agences d'Emploi » intervenant dans tous les domaines se rapportant à la gestion flexible des Ressources Humaines et matérialisant ainsi le transfert progressif des missions de l'ANPE vers l'intérim.

Le PRISME, syndicat professionnel des entreprises de Travail Temporaire a signé de nouvelles chartes avec des partenaires professionnels (Fédération du bâtiment) et sociaux (AGEFIP), confortant le rôle de l'intérim comme vecteur de l'intégration sociale.

Enfin, l'accord de modernisation du marché du travail signé en janvier 2008 par les partenaires sociaux, consistant en l'adaptation en France de la « flexsécurité » mise en avant par la Commission européenne en juin 2007, a notamment confié à l'intérim le soin de définir le statut du portage salarial, qui a enrichi la palette des services offerts.

Les évolutions législatives

L'environnement législatif continue de favoriser les entreprises de Travail Temporaire, grâce à l'évolution des lois depuis le milieu des années 2000 qui permettent désormais d'envisager avec un certain optimisme l'avenir du secteur du Travail Temporaire à moyen et long terme, des tendances de fond similaires se dessinant en France et en Europe, conduisant les ETT à développer leurs prestations (loi Biaggi en Italie, agrément pour exercer le placement au sein des ETT en Belgique) auprès de tous les secteurs d'activités.

Rappelons qu'en France, la loi « Fillon » sur les départs en retraite (janvier 2004) et la loi « Borloo » de programmation pour la cohésion sociale (janvier 2005) voient leurs effets positifs s'amplifier d'année en année au bénéfice des entreprises d'intérim.

Cette dernière a mis fin au monopole de l'ANPE dans les domaines du placement et de l'accompagnement des chômeurs en autorisant les ETT à proposer désormais l'ensemble de leurs prestations en Ressources Humaines (placement, recrutement, formation, conseil...). Ainsi, les entreprises utilisatrices bénéficient aujourd'hui de l'expertise des sociétés d'intérim pour toutes les fonctions Ressources Humaines, préfigurant prochainement l'externalisation complète de ce secteur.

L'activité de placement exercée par les sociétés de Travail Temporaire a, quant à elle, progressé de près de 40% entre 2007 et 2008.

Enfin, la loi qui offre aux salariés ayant commencé à travailler avant 17 ans la possibilité de prendre leur retraite à 60 ans, alliée aux tendances démographiques (« papy boom ») laisse entrevoir entre 2008 et 2015 un nombre annuel moyen de plus de 700 000 départs en retraite auxquels il faudra pallier pour faire face aux besoins de l'économie française.

1.1.2 SYNERGIE en France

Dans un contexte particulièrement tendu, SYNERGIE a fait mieux que le marché, avec une évolution de l'activité en baisse de seulement 1,5% (contre -4% pour le marché selon l'indicateur du PRISME) ayant bénéficié de ses atouts traditionnels et accentué sa diversification.

Une clientèle composée de PME/PMI et de Grands Comptes

SYNERGIE a ainsi développé une stratégie très proactive de conquête de nouveaux clients et notamment dans son cœur de cible, les PME/PMI, qui représentent 67% du chiffre d'affaires du Groupe, tout en répondant aux appels d'offres émis par les Grands Comptes, les collectivités publiques et parapubliques, dont la contribution au chiffre d'affaires est en augmentation.

Le développement des spécialisations

La demande de personnel de plus en plus qualifié a entraîné une spécialisation accrue des activités, les agences généralistes se dédoublant dans les grandes villes pour offrir un service adapté aux métiers spécifiques.

Des évolutions différenciées par secteur

Les tendances reflètent celles constatées par l'ensemble des acteurs du Travail Temporaire avec une progression de la logistique et des activités tertiaires sur l'ensemble de l'année. Le secteur industriel a quant à lui été plus sensible au début de retournement de cycle économique.

Toutefois le recours moindre aux intérimaires dans le secteur automobile n'a pas pesé sur SYNERGIE dans la mesure où notre implantation y reste encore très modérée.

L'offre globale de services

L'offre de services du Groupe se décline autour de quatre axes majeurs :

- **La qualité**, illustrée par les outils de validation des candidats performants, confirmée par la certification ISO 9001 version 2000.
- **La sécurité**, consistant à sensibiliser chaque salarié aux normes de protection.
- **Le reporting**, basé sur l'échange de données informatisées. A ce titre, SYNERGIE s'est associée depuis juin 2006 aux trois « majors » du Travail Temporaire pour mettre en place PIXID, base de dématérialisation des procédures administratives permettant une meilleure politique de référencement des prestataires par les clients.
- **La Gestion Globale des Ressources Humaines** permettant à nos clients d'optimiser leurs ressources (identification des besoins, conseils en recrutement, mise à disposition de personnel spécialisé, formation, évaluation, ingénierie sociale, etc.).

Cette stratégie de présentation d'une offre globale s'est concrétisée pour la région Ile-de-France par la création du 1^{er} « Job Center », entièrement dédié aux Ressources Humaines où l'ensemble des services RH du Groupe a été réuni sur près de 1 000 m² de bureaux à Paris. L'activité opérationnelle a été lancée dès mars 2008, une inauguration officielle ayant eu lieu en présence de M. Laurent WAUQUIEZ, Secrétaire d'Etat chargé de l'emploi en décembre, conjuguée avec la signature d'une charte avec le Pôle Emploi tout nouvellement créé.

Ce centre, unique en France verra son modèle étendu dans d'autres grandes métropoles françaises et européennes.

Enfin SYNERGIE a poursuivi et intensifié la mission Handicap, mise en place dès 2007 et signé en tant que partenaire privilégié une convention nationale avec l'AGEFIPH en octobre 2008.

1.2 Activité du Groupe à l'International présent aujourd'hui dans 13 pays

Le chiffre d'affaires hors France a été multiplié par trois au cours des cinq dernières années. Il représente 33% de l'activité du Groupe à fin 2008 contre 11% en 2002 et constitue un véritable relais en matière de profitabilité.

Sur cette période, les différentes zones d'implantation se sont révélées prépondérantes, justifiant notre stratégie de développement à l'International. On a pu constater les effets bénéfiques d'une croissance organique très significative, tant en Europe qu'au Canada, permettant d'atteindre des niveaux d'activité qui offrent des possibilités de résistance en période plus difficile grâce à une clientèle diversifiée. Le réseau s'est étoffé pour atteindre 181 agences à ce jour contre 175 il y a un an.

1.2.1 En Europe du Sud

En millions d'euros	2008	2007
Chiffre d'affaires	149,7	149,1
Résultat opérationnel courant	4,4	5,3
Résultat financier	(1,1)	(1,1)
Résultat net de l'ensemble consolidé	1,9	2,4

Le niveau d'activité a globalement progressé en 2008, avec une croissance à deux chiffres au cours du premier trimestre.

Le taux de pénétration du Travail Temporaire reste toutefois inférieur à 1% dans les trois pays constituant l'« Europe du Sud », ce qui laisse augurer de belles perspectives lors de la reprise économique afin d'atteindre les niveaux constatés en France et en Europe du Nord.

Italie

Le chiffre d'affaires, porté par une clientèle mixte de Grands Comptes et de PME/PMI sur le modèle de la France, est en hausse de 4,6%, le réseau comptant 39 agences au 31 décembre.

Les marges brutes ont progressé, les activités de placement et d'outplacement ayant notamment doublé.

La croissance avait atteint 13% sur les 9 premiers mois, la politique d'investissement se poursuivant sur les zones économiquement développées.

Le résultat opérationnel courant s'élève à 3,3M€ proche du niveau atteint en 2007.

Espagne

Dans un contexte économique particulièrement difficile, les filiales espagnoles ont résisté, le chiffre d'affaires s'élevant à 36M€ avec un réseau de 21 agences.

La baisse de l'activité a toutefois conduit à constater un résultat opérationnel courant de 0,7M€ contre 1,5M€ en 2007.

La souplesse de la législation, sur les baux notamment et le recours important aux CDD, ont permis dès la fin de l'exercice, d'entamer des réductions de coûts significatives.

Portugal

L'activité de l'exercice 2008, en hausse à nouveau de près de 10%, a été portée par une croissance de 21% sur les neuf premiers mois

Le résultat opérationnel s'établit à 0,4M€ identique à celui de 2007.

1.2.2 En Europe du Nord et de l'Est

En millions d'euros	2008	2007
Chiffre d'affaires	218,7	198,4
Résultat opérationnel courant	7,6	10,1
Dépréciation des incorporels	(7,1)	0,0
Résultat financier	(0,9)	(0,5)
Résultat net	(1,9)	6,3

Royaume-Uni

L'acquisition d'ADVANCE PERSONNEL et de CONCEPT STAFFING, respectivement en avril et décembre 2007, ont conduit le Groupe ACORN à consolider sa position sur le marché britannique, en disposant d'un réseau de 36 agences, qui couvre une grande partie du territoire britannique, les créations d'agences, s'étant accompagnées d'une structuration du réseau.

Le chiffre d'affaires a connu une hausse de 4,5% (96,7M€ contre 92,5M€ en 2007) et de 22% à devise constante.

La forte pression concurrentielle, dans un contexte économique difficile dès le second trimestre 2008 qui s'est accentué au fil des mois, a pesé sur les marges, le Groupe britannique dégagant un résultat opérationnel courant de 1,5M€; à devise constante il aurait été de 2,1M€ (chute de la livre sterling par rapport à l'euro de 23%).

Des décisions drastiques d'économie ont été prises dès septembre 2008, devant conduire à des réductions de coûts de structure estimées à 290K£ par mois. Le réseau compte à ce jour 30 agences.

Belgique

Le chiffre d'affaires de SYNERGIE BELGIUM a dépassé le cap des 100M€ et est en hausse de 5,8% sur l'ensemble de l'année surperformant le marché local, stable.

Les investissements se sont poursuivis dans la première partie de l'exercice, le réseau atteignait 43 agences à fin 2008 grâce aux activités à forte valeur ajoutée qui ont été lancées (services à la personne, titres emploi services, ...)

Le résultat opérationnel s'est établi à 6,1M€ contre 6,7M€ en 2007.

Luxembourg

L'activité d'ELITT, spécialisée dans le bâtiment et l'industrie, a souffert d'un environnement moins favorable ; son chiffre d'affaires s'est établi à 3M€ et lui permet toutefois de rester bénéficiaire.

L'exercice 2009 devrait être marqué par la concrétisation de projets de développement d'activités nouvelles à travers une filiale créée à cet effet, et avec le renforcement du secteur industrie, permettant d'atténuer les effets de la saisonnalité du bâtiment.

République tchèque et Slovaquie

L'exercice 2008 a dégagé un résultat voisin de l'équilibre sur l'ensemble constitué des pôles tchèque et slovaque, l'activité ayant été à nouveau portée par le développement de la société de Travail Temporaire spécialisée dans le tertiaire à Prague, dont le chiffre d'affaires a doublé.

1.2.3 Au Canada

SYNERGIE intervient au Canada avec un réseau de 19 bureaux exerçant leur activité sous la marque HUNT PERSONNEL (4 franchises, les autres en gestion directe).

La progression du chiffre d'affaires enregistrée en 2008 (+24% à devise constante) a eu un effet très positif sur le résultat opérationnel, atténué par les effets de change liés à la parité euro/dollar canadien.

L'implantation du réseau sur l'ensemble du Canada lui a permis de contracter un accord national d'envergure dès le début de l'exercice 2009.

2 Comptes consolidés et comptes sociaux

En application du Règlement Européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les sociétés cotées sur un marché réglementé de l'un des Etats membres présentent leurs comptes consolidés en utilisant le référentiel comptable IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

2.1 Comptes consolidés du Groupe

2.1.1 Le périmètre 2008

Le périmètre des entités consolidées figure en note n°3 de l'Annexe aux comptes consolidés.

SYNERGIE a poursuivi sa politique de croissance externe, répondant à sa stratégie d'internationalisation.

Ainsi, les trois acquisitions suivantes ont été opérées au cours de l'exercice, dont les effets ont été complétés par ceux de CONCEPT STAFFING (Grande Bretagne) intégrée en décembre 2007.

INTERACTIF

En mars 2008, la société suisse INTERACTIF CONSEILS EN PERSONNEL a fait l'objet d'une prise de contrôle majoritaire. Présente sur l'ensemble de la Suisse Romande et dans de nombreux secteurs d'activité, dont l'industrie horlogère, cette entité réalise un chiffre d'affaires annuel de plus de 10M€

EURYDICE PARTNERS

En avril 2008, le cabinet français de conseil en ingénierie sociale EURYDICE PARTNERS, spécialisé dans le coaching, l'évaluation, le reclassement et le service RH aux entreprises et collectivités locales, a fait l'objet d'une prise de participation majoritaire à hauteur de 90%.

Il convient de souligner que ces deux opérations de croissance externe ont été intégralement autofinancées.

A D R

En octobre 2008, SYNERGIE a acquis le réseau ADR composé de 2 sociétés et de 18 agences, confirmant la volonté de SYNERGIE de s'implanter sur l'un des principaux marchés d'Europe du Nord.

Ce réseau généraliste, dont le chiffre d'affaires est de l'ordre de 30M€ avec une rentabilité opérationnelle supérieure à celle du Groupe, est un acteur leader dans le transport et la logistique.

ADR est principalement présent dans le sud des Pays Bas, des synergies ayant été immédiatement opérées avec SYNERGIE BELGIUM.

Les effets de l'ensemble de ces acquisitions ont été les suivants :

Chiffre d'affaires	15,5 M€
Résultat opérationnel	
avant dépréciation des incorporels	0,7 M€
Dépréciation des incorporels	(0,7) M€
Résultat net	(0,2) M€

SYNERGIE a poursuivi sa politique de rachat de minoritaires. Notre participation dans SYNERGIE HOLDING SRL (Italie) a augmenté de 5% pour atteindre 85%. L'acquisition de 10%, répartie en deux échéances de 5%, sur la période 2009/2010 a été entérinée pour porter notre participation à hauteur de 95%.

2.1.2 La structure bilantielle

La lecture du bilan consolidé de SYNERGIE met en évidence les variations suivantes :

A l'actif

- une augmentation des écarts d'acquisition de 8,3M€ du fait des acquisitions réalisées, nettes des dépréciations constatées
- la diminution des autres immobilisations incorporelles (2,6M€) qui comprennent notamment les clientèles acquises, nettes des dépréciations et amortissements constatés
- la variation des immobilisations corporelles supportant l'activité du Groupe
- la baisse du poste clients liée à l'activité du dernier trimestre conjuguée au maintien du crédit client
- une variation positive de 19,4M€ de la trésorerie, concrétisée par des placements en OPCVM à la clôture de l'exercice.

Au passif

- le maintien des capitaux propres qui s'établissent à 166M€
- une augmentation des passifs non courants concernant le recours à des emprunts à moyen terme
- une diminution des passifs courants, liée essentiellement à l'activité du dernier trimestre.

2.1.3 Le compte de résultat

Chiffres consolidés significatifs par zone géographique

En millions d'euros	Chiffre d'affaires		Résultat opérationnel courant (*)		Résultat opérationnel		Résultat net	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
France	812,1	824,5	27,5	26,6	38,1	48,2	22,3	31,2
Italie	97,8	93,5	3,3	3,5	3,2	3,4	1,4	1,3
Espagne	35,9	41,0	0,7	1,5	0,7	1,5	0,4	0,8
Portugal	15,9	14,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,2	0,3
Europe du Sud	149,6	149,0	4,4	5,4	4,3	5,3	2,0	2,4
Belgique Luxembourg	108,4	104,3	6,0	6,9	6,2	6,7	4,1	4,5
Pays Bas	3,4		0,1				0,0	
Royaume-Uni	96,7	92,5	1,5	3,2	-4,9	3,1	-5,4	1,8
Suisse	8,7		0,1		-0,5		-0,6	
République Tchèque / Slovaquie	2,5	1,6	-0,1		-0,1		-0,1	
Europe du Nord	219,7	198,4	7,6	10,1	0,7	9,8	-2,0	6,3
Canada	19,5	16,8	0,7	0,6	0,6	0,6	0,3	0,2
TOTAL	1 200,9	1 188,7	40,2	42,7	43,7	63,9	22,6	40,1

(*) avant dépréciation des incorporels

➤ Le chiffre d'affaires

Comme nous l'avons exprimé précédemment, la bonne résistance du Groupe dans un contexte tendu a été favorisée par notre développement à l'International (+6,9%), le chiffre d'affaires en France ayant été quasiment stable (-1,5%). Les filiales étrangères contribuent désormais pour 32,4% à l'activité du Groupe (contre 30,6% en 2007).

Le placement et les autres activités de Ressources Humaines (formation, outsourcing...) ont fortement progressé (+40%), maintenant une profitabilité très largement supérieure à celle de nos activités traditionnelles.

➤ Le résultat opérationnel courant avant dépréciation des incorporels

En millions d'euros	2008	2007
Chiffre d'affaires	1.200,9	1.188,7
Résultat opérationnel courant avant dépréciation des incorporels	40,2	42,7
Soit en % du chiffre d'affaires	3,3%	3,6%

SYNERGIE a poursuivi sa politique d'investissement et de développement, principalement au cours du premier semestre, en intégrant de nouvelles filiales.

Les dépréciations de créances douteuses sont stables (0,33% du chiffre d'affaires contre 0,31% en 2007), bénéficiant principalement des effets de l'organisation du recouvrement en France.

Le retournement de conjoncture observé à compter de septembre 2008 sur l'ensemble des filiales du Groupe a généré un ratio résultat opérationnel/chiffre d'affaires en léger retrait, le montant dégagé en valeur absolue (40,2M€) étant toutefois proche de celui de 2007, année exceptionnelle.

Le tableau de suivi par zone géographique du résultat opérationnel courant, indicateur phare de notre réussite économique, reflète le rééquilibrage constaté en 2008 au profit de la France :

Résultat opérationnel courant (*)	2008 % CA	2007 % CA
France	3,35	3,23
Europe du Sud	2,93	3,59
Europe du Nord et de l'Est	3,62	4,46
Canada	3,39	3,39
SYNERGIE consolidé	3,35	3,60

(*) avant dépréciation des incorporels

➤ **Le résultat opérationnel**

Deux éléments à caractère exceptionnel et non récurrent permettent d'expliquer le passage du résultat précédent au résultat opérationnel :

- 1) La dépréciation des incorporels pour 8,1M€ portant majoritairement sur les filiales britanniques (7,1M€).
- 2) Des modifications de calcul de certaines charges sociales en France relatives à l'exercice 2005.

Afin d'assurer une bonne comparabilité des comptes, l'effet positif de ces modifications (net de charges liées) a été retraité en résultat opérationnel non courant. Pour mémoire, des modifications de même nature portant sur 18 mois (de janvier 2006 à septembre 2007) avaient été enregistrées dans les comptes au 31 décembre 2007.

Les modifications de calcul de cotisations sociales en France ont eu un effet positif sur le résultat opérationnel, mais dans une moindre proportion qu'en 2007 (différentiel de 9,6M€).

➤ **Le résultat financier**

Le coût de l'endettement financier s'établit à 1,4M€ contre 0,85M€ en 2007 (soit 0,11% du chiffre d'affaires contre 0,07% en 2006), l'augmentation étant corrélée à celle des taux d'intérêts.

Les parités des devises étrangères ont toutefois conduit à enregistrer un montant de 5,6M€ en autres charges financières dont 4,7M€ à titre de provision pour risque (dépréciation de la livre sterling par rapport à l'euro de 23%).

➤ **Le résultat avant impôt**

Il résulte de ce qui précède un bénéfice avant impôt de 36,7M€

➤ **Le résultat net**

Compte tenu de l'impôt et de la fiscalité différée, le bénéfice net consolidé s'élève à 22,6M€ (dont part du Groupe 22,3M€).

Il convient de souligner que les dépréciations de goodwill ne génèrent pas de produit d'impôt.

2.2 Comptes sociaux de SYNERGIE

2.2.1 La structure bilantielle

La lecture du bilan de SYNERGIE SA met en évidence les variations suivantes :

A l'actif

- l'actif immobilisé de l'ordre de 71M€ en augmentation par rapport à 2007 du fait d'acquisitions de filiales
- l'actif circulant en diminution sensible, en corrélation avec l'activité du dernier trimestre dans un contexte de crédit client maîtrisé
- une trésorerie largement excédentaire incluant des valeurs mobilières de placement pour 33,4M€

Au passif

- une consolidation des capitaux propres à 146,8M€
- le recours à de nouveaux emprunts pour 15M€
- des dettes courantes d'exploitation en baisse de 16M€, liée à l'activité de décembre.

Conformément à la loi, nous vous précisons que le crédit fournisseur s'est élevé à 47 jours en moyenne sur l'exercice 2008.

2.2.2 Le compte de résultat

En millions d'euros	2008	2007
Chiffre d'affaires	746,2	763,0
Résultat d'exploitation	26,5	27,6
Résultat financier	-5,9	0,9
Résultat net	23,4	28,3

Le bénéfice net de SYNERGIE SA s'élève à 23,4M€ pour un chiffre d'affaires de 746,2M€. La contribution de SYNERGIE SA à l'activité du Groupe, avec 62% du volume des affaires traitées, reste prépondérante tout en se rééquilibrant d'année en année au bénéfice des filiales étrangères.

De ce fait, il existe un certain parallèle entre les principaux éléments des comptes annuels et des comptes consolidés :

- le résultat de SYNERGIE SA a bénéficié de l'effet du changement de modalités de calcul évoqué au niveau du Groupe et comptabilisé en résultat exceptionnel.
- une charge financière a été constatée à titre de provision des écarts de conversion pour 4,5M€

La distribution de dividendes de certaines filiales à SYNERGIE SA pour 2,5M€ en 2008, contre 1,7M€ en 2007 est sans effet sur les comptes consolidés.

Compte tenu de ces performances et d'une structure financière de SYNERGIE à nouveau renforcée, l'affectation projetée du résultat serait la suivante :

Résultat de l'exercice	23.437.477,08 €
Report à nouveau antérieur	14.215.159,54 €
Résultat disponible	37.652.636,62 €
Réserve légale	1.171.873,85 €
Bénéfice distribuable	36.480.762,77 €
Dividendes	7.629.225,00 €
Réserve pour actions propres	8.149.514,27 €
Réserve facultative	7.871.875,73 €
Report à nouveau	12.830.147,77 €

Il sera proposé de distribuer un dividende pour un montant total de 7.629.225 € Le dividende, mis en paiement au plus tard le 3 juillet 2009, sera de 0,50 € pour chacune des 15 258 450 actions.

La réserve pour actions propres n'est que temporaire et correspond aux titres auto-détenus au 31 décembre 2008.

2.3 Financement de SYNERGIE et du Groupe

2.3.1 Financement de SYNERGIE

Au 31 décembre 2008, SYNERGIE SA bénéficie d'une trésorerie nette d'endettement positive de 35,3M€ (retraitée des comptes courants vis-à-vis des filiales du Groupe) contre 34,8M€ à la clôture de 2007.

Par ailleurs, SYNERGIE SA participe au financement du besoin en fonds de roulement de certaines filiales par apports en compte courant et octroi de cautions aux établissements bancaires locaux.

Il convient de noter que des acquisitions d'actions propres en 2008 ont été réalisées dans le cadre du programme de rachat autorisé par l'Assemblée Générale du 12 juin 2008, pour un montant brut de 8,2M€. Au 31 décembre 2008, 590 039 titres étaient détenus, soit 3.87% du capital.

2.3.2 Financement du Groupe

En millions d'euros	2008	2007
Capitaux propres consolidés	166,2	166,8
Trésorerie à l'actif	52,0	32,6
Endettement financier (dont effets escomptés)	(48,2)	(37,6)
Trésorerie nette (ou endettement net)	3,8	(5,0)
Capacité d'autofinancement	34,1	41,6
Investissements hors variation de périmètre	4,9	4,9
Coût de l'endettement financier net/chiffre d'affaires	(0,1%)	(0,1%)

Les capitaux propres du Groupe ont atteint 166,2M€ ce qui met en évidence la solidité du Groupe SYNERGIE, lui garantissant son indépendance financière et son statut européen. Pour mémoire, ceux-ci s'élevaient à 85,9M€ au 31 décembre 2003, témoignant du chemin parcouru avec succès.

La structure de la dette a évolué, le découvert à court terme représentant 15% de l'endettement financier contre 19% en 2007.

Le besoin en fonds de roulement lié à l'activité s'est amélioré de 12,7M€ le crédit client ayant été stable et l'activité moindre au cours des deux derniers mois. Cette performance devrait être améliorée par l'impact en France d'une nouvelle réglementation sur le raccourcissement des délais de paiement qui a pris effet à compter du 1^{er} janvier 2009.

Les flux de trésorerie nets générés par l'activité, soit 51,7M€ ont permis de couvrir les investissements courants (3,7M€), le remboursement des emprunts (4,2M€) ainsi que le paiement des dividendes (10,7M€).

La croissance externe (18,8M€) a également été autofinancée.

Néanmoins, de nouveaux emprunts à taux fixe ont été souscrits à hauteur de 15M€ en fin d'année afin de garantir un équilibre entre les financements à taux fixe et à taux variable à des conditions satisfaisantes.

Comme constaté sur le tableau de flux de trésorerie consolidé, l'effet conjugué de ces éléments a généré une variation de trésorerie de +22,5M€

La solidité financière du Groupe, avec des fonds propres qui atteignent 166,2M€ et une trésorerie nette positive permet d'envisager sans risque la poursuite de nouvelles acquisitions.

3 Évènements postérieurs à la clôture et perspectives d'avenir

3.1 Evènements importants postérieurs à la clôture

Aucun événement important postérieur à la clôture de l'exercice 2008 susceptible de remettre en cause les comptes n'est survenu.

En avril 2009, SYNERGIE a acquis 14,81% des actions de la holding britannique ACORN (SYNERGIE) UK, portant sa participation à 84,74%.

3.2 Perspectives d'avenir en France et en Europe

L'environnement

La majorité des marchés européens affichent une croissance négative d'au moins 35% sur le premier trimestre 2009, avec quelques disparités toutefois dont une meilleure résistance de la Belgique, mais des difficultés accrues de l'économie espagnole.

Dans un premier temps l'environnement économique s'avère particulièrement difficile pour l'exercice de notre profession, mais de nombreux éléments renforcent nos atouts.

Ainsi, la montée en puissance des activités de placement autorisées par la Loi de cohésion sociale de Janvier 2005 en France, constatée en 2008 (51 000 recrutements contre 30 000 prévus), ce chiffre pouvant atteindre 60 000 en 2009 (source PRISME).

D'autre part les partenariats publics privés sont en constante progression, et l'intérim des seniors, comme les services à la personne vont nécessairement devenir de nouveaux gisements d'emploi.

En outre, le PRISME a multiplié les propositions pour soutenir et contribuer à relancer l'emploi face à la crise : suppression du délai de carence, facilitation du renouvellement des missions, possibilité aux entreprises ayant pratiqué un plan social d'avoir recours à l'intérim, utilisation d'une partie de la taxe d'apprentissage pour accompagner les jeunes vers l'emploi avec de la formation ...

Les collectivités territoriales ont désormais la possibilité de recourir à la main d'œuvre temporaire, reflétant la volonté de l'Etat de confier à notre profession un rôle actif.

Le Groupe SYNERGIE

Dans ce contexte, SYNERGIE témoigne d'une résistance, avec une activité en retrait de l'ordre de 30%.

Des décisions stratégiques fortes ont été prises et principalement :

- des actions destinées à préserver les forces opérationnelles
- fermeture d'une trentaine d'agences situées sur des zones économiques particulièrement touchées par la crise et regroupement sur des plateformes multifonctions dans les grandes agglomérations (France, Royaume Uni, Italie)
- non renouvellement des CDD et non remplacement des départs volontaires, limitant ainsi les licenciements
- Maîtrise accrue des charges générales (économies renforcées sur les frais de siège, de directions régionales et d'agences)
- Suivi drastique du recouvrement client
- Accélération de la diversification des activités dans le domaine du placement, de la formation, du handicap et présence sur toutes les consultations des marchés publics (Pôle Emploi, collectivités ...).

SYNERGIE détenant environ 5% de parts de marché, des actions commerciales fortes ont été lancées vis-à-vis de nouveaux prospects.

Enfin, compte tenu de notre excellente santé financière, nous sommes à l'étude de toutes opportunités d'acquisition permettant de renforcer notre position en France et à l'International, le contexte étant favorable aux repreneurs.

Le marché allemand reste le dernier grand marché à conquérir et une approche ciblée des concurrents espagnols doit nous permettre d'étendre notre implantation sur cette zone.

4 Gouvernement d'entreprise

4.1 Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de SYNERGIE est composé de quatre membres, nommés pour 6 ans.

Daniel AUGEREAU	Président
Nadine GRANSON	Administrateur
Yvon DROUET	Administrateur
Julien VANEY	Administrateur (depuis juin 2008)

4.2 Rémunération des mandataires sociaux

Les données des tableaux suivants sont en milliers d'euro.

Synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

	2008	2007
Rémunérations dues au titre de l'exercice		
Daniel AUGEREAU	448	448
Yvon DROUET	158	151
Julien VANEY	113	
Nadine GRANSON	95	91
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0	
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	0	
TOTAL	815	689

Tableau récapitulatif de chaque dirigeant mandataire social

Daniel AUGEREAU	2008		2007	
	dus	versés	dus	versés
- rémunération fixe	317	317	317	317
- rémunération variable	90	90	90	90
- rémunération exceptionnelle				
- jetons de présence				
- avantage en nature	41	41	40	40
TOTAL	448	448	448	448

Yvon DROUET	2008		2007	
	dus	versés	dus	versés
- rémunération fixe	136	136	128	128
- rémunération variable	21	21	21	21
- rémunération exceptionnelle				
- jetons de présence				
- avantage en nature	2	2	2	2
TOTAL	158	158	151	151

Julien VANEY	2008		2007	
	dus	versés	dus	versés
- rémunération fixe	103	103		
- rémunération variable				
- rémunération exceptionnelle				
- jetons de présence				
- avantage en nature	10	10		
TOTAL	113	113	0	0

Nadine GRANSON	2008		2007	
	dus	versés	dus	versés
- rémunération fixe	81	81	77	77
- rémunération variable	14	14	14	14
- rémunération exceptionnelle				
- jetons de présence				
- avantage en nature				
TOTAL	95	95	91	91

Tableau sur les jetons de présence : Néant

Options de souscriptions d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social : Néant

Options de souscriptions d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social : Néant

Actions de performance attribuées à chaque dirigeant mandataire social : Néant

Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social : Néant

5 Gestion des risques

La gestion des risques, préoccupation majeure de la Direction

Vous trouverez ci-après les informations relatives aux risques et incertitudes liés à l'activité du Groupe. Pour plus d'informations sur les contrôles mis en place et les actions engagées pour prévenir ces principaux risques, nous vous invitons à vous reporter au Rapport du Président sur la gouvernance et le contrôle interne.

Il convient de préciser que les effets du contexte économique sur les comptes consolidés de SYNERGIE ont été mentionnés dans la note 1.2.3 de l'Annexe.

5.1 Gestion des risques financiers

Risque de taux

La trésorerie nette consolidée s'élève à 4M€ (3% des fonds propres) et comprend le solde des emprunts négociés à moyen terme (5 ans) à hauteur de 25M€.

Compte tenu de l'évolution des taux constatée au cours de l'exercice 2008, la réflexion engagée sur les possibilités de limiter des risques liés à leur variation nous a conduit à recourir à deux emprunts à taux fixe pour respectivement 10M€ (taux 4,87%) et 5M€ (taux 5,16%).

Les autres emprunts en cours ont été conclus à des taux variables (euribor +0,4%) susceptibles d'être transformés en taux fixe, ce qui atténue d'autant plus le risque de taux. L'un d'entre eux de valeur nominale 7,7M€ et conclu en 2007 était capé.

Le taux moyen des intérêts relatifs aux emprunts de SYNERGIE SA s'est élevé à 5,25% en 2008.

Risque de change

Jusqu'au 31 décembre 2005, le Groupe était peu affecté par les risques de taux de change, les opérations étant réalisées dans la zone euro, à l'exception des filiales canadienne, tchèque et slovaque, dont l'impact était négligeable.

Notre développement en Grande-Bretagne par acquisitions successives depuis décembre 2005 et l'évolution des monnaies anglaises et canadiennes ont conduit le Groupe à être plus sensible aux effets des variations de cours des devises, le résultat financier ayant été impacté de l'effet de change entre l'euro et la livre sterling au 31 décembre 2008.

Il convient de souligner qu'il s'agit essentiellement du constat d'une provision pour risque de change dans les comptes sociaux de SYNERGIE et qu'une perte réelle de change ne serait définitivement enregistrée qu'en cas de remboursement des apports en compte courant effectués à la holding britannique et sous réserve que la livre sterling n'ait pas retrouvé la parité existant au début de l'exercice 2007.

Afin de limiter ce risque, le financement des prochaines acquisitions de filiales, hors zone euro, sera assuré via une filiale locale par des emprunts effectués dans le pays concerné.

➤ **Cours des monnaies par rapport à l'euro**

1 euro = Cours	à la clôture		moyen sur 12 mois	
	2008	2007	2008	2007
Livre sterling	0,9525	0,7334	0,8026	0,6873
Dollar canadien	1,6998	1,4449	1,5656	1,4662
Franc suisse	1,485	1,6547	1,5786	
Couronne tchèque	26,875	26,628	25,039	27,732
Couronne slovaque	30,126	33,583	31,125	33,770

Risques de liquidité et de crédit

Compte tenu d'une situation de trésorerie nette positive, les risques de liquidité et de crédit sont estimés non significatifs.

Risque d'actions

En matière de gestion des placements financiers, SYNERGIE mène une politique très prudente. En effet, les placements réalisés correspondent à des SICAV monétaires à très court terme, en grande majorité achetées et vendues au cours du même mois, pour lesquels il n'y a pas de risque.

Les actions propres sont gérées dans le cadre du contrat de liquidité d'une part et du programme de rachat d'autre part, qui a été réactivé au cours du second semestre 2007, le Conseil d'Administration ayant veillé à sa mise en œuvre.

5.2 Gestion des risques non financiers

La notoriété de SYNERGIE et de ses filiales, leur positionnement de généraliste et le volume des affaires traitées, permettent de répondre aux appels d'offres des clients nationaux et internationaux (Grands Comptes) afin de poursuivre leur développement et de gagner régulièrement des parts de marché.

Le Groupe détient environ 5% de parts de marché en France et de 1 à 3% dans la plupart des pays européens où il est fortement implanté (Belgique, Italie, Espagne, Portugal).

A toutes fins utiles, nous soulignons que le Groupe n'a pas fait l'objet de sanction du Conseil de la Concurrence pour pratiques anti-concurrentielles.

Risque Clients

Le Groupe conserve son indépendance vis-à-vis de ses clients, aucun d'entre eux ne contribuant pour plus de 1% au chiffre d'affaires consolidé.

Dans ce contexte, l'optimisation de la gestion du poste client est un acte quotidien. Sur ce point, et depuis de nombreuses années, nous sensibilisons l'ensemble de nos collaborateurs à la notion de « risque client » et à la maîtrise des délais de paiements.

Les processus de blocage d'encours autorisé, liés au risque client tel qu'il a été estimé par le service « Crédit Management » et intégrés dans les logiciels métier et force de vente, constituent des aides efficaces à la décision et à la limitation de ce risque.

Grâce à ces méthodes, le Groupe assure le développement de ses ventes dans un environnement sécurisé.

Risque lié à la marque

Dans le cadre de sa politique de marque, le Groupe est amené à concéder l'utilisation de ses marques et représentations graphiques à ses filiales par des contrats de licences négociés.

La politique d'image entraîne ainsi à déposer régulièrement de nouvelles marques et slogans afin d'adapter notre identité à l'évolution économique et à notre internationalisation.

L'emploi du mot « SYNERGIE » pour des activités qui, sans être similaires ou connexes, peuvent viser des classes protégées et pour des actes plus directement concurrentiels relatifs à des activités se rapportant soit au Travail Temporaire ou de Gestion des Ressources Humaines nous conduit à développer une politique énergique de défense qui s'est concrétisée en avril 2007 par un arrêt du Tribunal de Grande Instance de Paris consacrant « SYNERGIE » marque notoire en France.

Les actions de sponsoring auprès du Football Club de Nantes mais aussi dans d'autres sports (voile, formule 3000) représentent un support médiatique qui valorise la notoriété de la marque.

Il convient enfin de préciser qu'à l'exception des filiales britanniques et de celles acquises en 2008, la quasi-totalité des filiales européennes de Travail Temporaire développe la marque SYNERGIE.

Risque Juridique et Fiscal

Le contrôle interne, sur le plan juridique, se fonde sur un principe de précaution, qui résulte d'une part d'une attitude responsable de chaque collaborateur et d'autre part d'une intervention en amont des sujets majeurs, ainsi que d'une position active dans la résolution des litiges en aval.

La sélection des conseils externes et des avocats du Groupe se fonde sur des critères qualitatifs et un ratio coût/délai optimisé. Une révision de l'application de ces critères est régulièrement menée.

Un contrôle fiscal portant sur SYNERGIE SA et concernant les exercices 2005 à 2007 s'est clôturé au cours du mois d'avril 2009. Aucun redressement en matière d'impôt société n'a été notifié.

Législation sociale spécifique au Travail Temporaire

98.5% du chiffre d'affaires du Groupe est réalisé dans le Travail Temporaire qui est soumis, en France comme dans les autres pays de la zone euro où nous sommes implantés, à une législation spécifique, dont les principales caractéristiques, proches d'un Etat à l'autre, permettent à notre activité principale de s'intégrer favorablement dans les économies nationales afin de favoriser la souplesse de l'emploi.

Ce contexte illustré par les progressions significatives réalisées ces dernières années et la généralisation de la législation du Travail Temporaire à l'ensemble de la zone atteste du caractère pérenne de l'activité.

L'ouverture des sociétés de Travail Temporaire au placement, voire à d'autres prestations RH, sur les principales zones concernées (France, Italie, Belgique) conforte cette position.

Il convient par ailleurs de rappeler que les législations française, italienne, espagnole, portugaise et luxembourgeoise exigent la présentation d'une caution émanant d'un établissement financier en garantie du paiement des salaires des intérimaires et des charges sociales.

Compte tenu de la structure du compte de résultat et de la prédominance des postes salaires et charges sociales au sein des comptes d'exploitation, l'ensemble des mesures sociales et les décisions ayant une incidence directe sur les salaires (ex : législation sur le temps de travail et évolution du SMIC en France) ou

les charges sociales (allègements divers, variations des taux de cotisations, etc) peuvent avoir un impact sur les comptes de la société.

En dehors des changements de modalités de calculs de certaines charges sociales en France, mentionnées dans le présent rapport et relatives à des exercices antérieurs, nous n'avons pas connaissance d'autres évolutions législatives sur les principales zones d'implantation en Europe pouvant avoir un impact significatif sur les comptes du Groupe.

Comme il est mentionné dans l'Annexe aux comptes consolidés, nous rappelons les points spécifiques suivants :

- SYNERGIE et ses principales filiales ont fait l'objet d'un contrôle de la part de l'URSSAF portant sur les années 1995 à 1999. Il a été contesté dans sa quasi-totalité.

- Par ailleurs, la filiale italienne a fait l'objet d'une action en justice de la part d'un concurrent. Aucun élément nouveau n'est intervenu sur le fond de l'affaire. Sur la recommandation de l'avocat de la société, il n'a pas été constitué de provision au motif que le risque de sortie de ressources n'est pas probable.

Risque technologique

L'activité du Groupe n'expose pas celui-ci à un quelconque risque technologique au sens de l'article L. 225-102-2 du Code de Commerce, ni à aucun risque spécifique en matière environnemental.

Risque environnemental

Il n'a pas été identifié de risque environnemental auquel serait exposé le Groupe.

Risque informatique

Afin de garantir la pérennité et la sécurité physique de ses outils de gestion, et plus particulièrement de ses programmes et de ses données informatiques, la société a finalisé courant 2007 un plan de secours et de reprise informatique du centre administratif de SYNERGIE SA.

Les filiales étrangères font l'objet de procédures de sauvegarde des données et des logiciels d'exploitation afin d'assurer la pérennité de leurs systèmes informatiques.

Assurances et couverture des risques

Les risques exceptionnels sont couverts par des programmes d'assurances négociés par la Direction Générale. Ces programmes sont obligatoires et garantissent un niveau de couverture adapté. Ils sont souscrits auprès d'assureurs et de réassureurs de notoriété internationale.

Les programmes d'assurances couvrent notamment les risques opérationnels suivants :

- les conséquences pécuniaires de la mise en cause de la responsabilité civile des sociétés du Groupe.
- les domaines spécifiques tels que multirisques locaux, flottes automobiles, parcs informatiques et assurances dirigeants et mandataires sociaux.

6 Vie du titre SYNERGIE

6.1 Informations générales et évolution du titre

Capital social

Le capital social de SYNERGIE SA est composé de 15 258 450 actions au nominal de 5 euro, soit un capital à 76.292.250 euro.

Il n'existe aucune valeur mobilière susceptible de donner accès directement ou indirectement au capital de la Société.

Cotation

SYNERGIE a été introduite sur le Second Marché de la Bourse de Paris en 1987 et cotée au Compartiment B de NYSE Euronext Paris depuis la réforme des Marchés dans la nouvelle configuration boursière européenne sous le code ISIN FR0000032658.

SYNERGIE est intégrée aux indices CAC Small 90, CAC Mid and Small 190 et SBF 250.

Durant l'exercice, le cours de l'action a évolué entre un plus bas de 8,31€ (le 16 décembre 2008) et un plus haut de 25,96€ (le 2 janvier 2008). Le dernier cours au 31 décembre 2008 était de 9,33€.

Il s'est traité en moyenne 5 255 titres par séance en 2008 contre 6 772 en 2007.

La capitalisation boursière s'élève à 159.852.251€ au 31 décembre 2008 sur la base du cours moyen des soixante dernières séances de l'année.

Contrat de liquidité

Un contrat de liquidité conforme à la charte AMAFI (anciennement AFEI) a été signé le 28 janvier 2007 entre la Société, émetteur, et Oddo Midcap, animateur.

Négociation des actions et droits de vote

Les actions de SYNERGIE sont librement négociables et il n'existe pas de restriction statutaire à l'exercice de droits de vote.

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées, pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire ; ainsi qu'aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Pacte d'actionnaires

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de pacte d'actionnaires.

Distribution de dividendes

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé que les dividendes des trois derniers exercices se sont respectivement élevés à :

Exercice	Dividende global	Dividende unitaire	Dividende unitaire rapporté à 15 258 450 actions	Montant éligible à l'abattement mentionné à l'Art. 158 du CGI
2005	5.086.150 €	0,50 €	0,33 €	(1)
2006	6.103.380 €	0,60 €	0,40 €	(1)
2007	10.680.915 €	0,70 €	0,70 €	(1)

(1) Par suite de la suppression de l'avoir fiscal, les dividendes mis en distribution en 2006, 2007 et 2008 étaient éligibles à l'abattement de 40% mentionné à l'article 158 du CGI.

Calendrier des annonces financières

PUBLICATION DES RESULTATS	ANNUELS PROVISOIRES	TRIMESTRIELS (T1)	SEMESTRIELS	TRIMESTRIELS (T3)
Date prévisionnelle	23 avril 2009	14 mai 2009 (*)	9 septembre 2009	12 novembre 2009
PUBLICATION CHIFFRES D'AFFAIRES	TRIMESTRIEL (T1)	TRIMESTRIEL (T2)	TRIMESTRIEL (T3)	TRIMESTRIEL (T4)
Date prévisionnelle (*)	14 mai 2009	30 juillet 2009	12 novembre 2009	29 janvier 2010
INFORMATIONS INVESTISSEURS	AGM	REUNION ANALYSTES 1	REUNION ANALYSTES 2	VERSEMENT DIVIDENDES
Date prévisionnelle	18 juin 2009	23 avril 2009	9 septembre 2009	3 juillet 2009

(*) après Bourse

6.2 Actionnariat

Pourcentage du capital détenu par les actionnaires ayant une participation significative

En application des dispositions légales, nous vous précisons que la société SYNERGIE INVESTMENT, contrôlée par M. Henri VANEY BARANDE détenait 66,67% du capital et 79,66% des droits de vote au 31 décembre 2008.

A la connaissance de la Société, il n'existe aucun autre actionnaire détenant plus de 5% du capital dans le public.

Auto contrôle

Au 31 décembre 2008, il existe 608 665 actions d'auto contrôle détenues dont 18 626 dans le cadre du contrat de liquidité et 590 039 dans le cadre du programme de rachat d'actions propres tel qu'approuvé par l'Assemblée Générale du 12 juin 2008.

Participation des salariés au capital social

Au 31 décembre 2008, il n'existe aucune participation des salariés au capital social (telle que définie à l'article L.225-102 du Code de Commerce).

6.3 Le programme de rachat d'actions propres

Il est rappelé que conformément aux dispositions de l'article 241 du Règlement Général de l'AMF ainsi que du Règlement Européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003, la société SYNERGIE a mis en place un programme de rachat de ses propres actions.

Lors de l'Assemblée Générale Mixte du 18 juin 2009, il sera proposé de renouveler au Conseil d'Administration, pour une période de 18 mois, les pouvoirs nécessaires pour procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois, aux époques qu'il déterminera, d'actions de la Société dans la limite de 10% du nombre d'actions composant le capital social, soit 1 525 845 actions sur la base du capital actuel.

Cette autorisation mettrait fin à celle donnée au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale Mixte du 12 juin 2008.

Cette autorisation est destinée à permettre à la société :

- L'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action SYNERGIE par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI (Association Française des Marchés Financiers) reconnue par l'AMF.
- La conservation d'actions en vue de leur remise ultérieure à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe.
- La remise de titres lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société.
- L'annulation éventuelle des actions sous réserve dans ce dernier cas du vote par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

La société s'engage à rester en permanence dans la limite de détention directe ou indirecte de 10% de son capital conformément aux dispositions du Code de Commerce. Les actions déjà détenues par la Société seront prises en compte pour le calcul de ce seuil. L'acquisition, la cession, le transfert ou l'échange des actions pourront être effectués par tous moyens notamment sur le marché ou de gré à gré et à tout moment (sauf en cas d'offre publique d'échange), dans le respect de la réglementation en vigueur. La part du programme de rachat effectuée par négociation de blocs pourra représenter la totalité du programme.

Nombre de titres et part du capital détenus par SYNERGIE au 20 avril 2009 :

Au 20 avril 2009, le capital de SYNERGIE était composé de 15 258 450 actions.
A cette date, la société détenait 663 838 actions propres, soit 4,35% du capital.

Répartition par objectifs des titres de capital détenu directement ou indirectement au jour de la publication du présent descriptif du programme :

Au 20 avril 2009, les 663 838 actions propres détenues par SYNERGIE sont réparties comme suit :

- * 15 145 actions acquises au titre de l'animation de marché
- * 648 693 actions acquises en vue de leur remise ultérieure à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe.

Part maximale du capital de la société susceptible d'être rachetée – caractéristiques des titres de capital :

10% du capital social soit 1 525 845 actions ordinaires. Compte tenu des actions auto détenues à la date du 20 avril 2009, soit 663 838 actions, le nombre résiduel d'actions susceptibles d'être rachetées à ce jour est de 862 007, soit 5,65% du capital.

Prix maximum d'achat et montant maximal autorisé des fonds :

Le prix maximum d'achat proposé serait de 28 € par action.

Le montant maximal consacré aux acquisitions ne pourra dépasser 42.723.660 € sur la base actuelle de 1 525 845 actions.

Ces modalités soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte seront autorisées jusqu'à la date de renouvellement par l'Assemblée Générale Annuelle et au maximum pour une période de 18 mois à compter de ladite Assemblée Mixte.

Le Conseil d'Administration sera autorisé pendant cette période à acheter et/ou vendre des actions de la Société, dans les conditions déterminées. Il pourra procéder à leur annulation dans un délai maximum de 24 mois.

Les rachats d'actions seront normalement financés sur les ressources propres de la Société ou par voie d'endettement pour les besoins additionnels qui excéderaient son autofinancement.

Bilan du précédent programme de rachat

Conformément à l'article L.225-209 du Code de Commerce, nous avons l'honneur de vous rendre compte des réalisations des opérations d'achat d'actions autorisées par l'Assemblée Générale du 12 juin 2008.

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires réunie le 12 juin 2008 a autorisé le Conseil d'Administration, avec faculté de délégation, à mettre en œuvre un programme de rachat d'actions pour une période de dix-huit mois, soit jusqu'au 11 décembre 2009.

Les modalités de ce programme ont été décrites dans la note d'information diffusée en mai 2008 relative audit programme de rachat. Il a été mis en œuvre à compter du lendemain de la date de la tenue de l'Assemblée Générale, soit le 13 juin 2008.

Les tableaux ci-dessous détaillent les opérations réalisées au titre de ce programme de rachat.

Tableau synthétique

Déclaration par l'émetteur des opérations réalisées sur ses propres titres :
du 6 mai 2008 au 20 avril 2009

Pourcentage de capital auto-détenu de manière directe et indirecte :	4,35 %
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois :	0
Nombre de titres détenus en portefeuille :	663 838
Valeur comptable du portefeuille :	9.671.475 €
Valeur de marché du portefeuille (1) :	7.235.834 €

(1) sur la base du cours de clôture au 20 avril 2009

	Flux Bruts Cumulés		Positions Ouvertes au jour du descriptif du programme					
	Achats	Ventes	à l'achat			à la vente		
			Calls achetés	Puts vendus	Achats à terme	Calls vendus	Puts achetés	Ventes à terme
Nombre de titres	353 462	85 867						
dont contrat de liquidité	85 189	85 867						
Cours moyen de la transaction	11,000	13,433€				NEANT		
Montant	3.888.182,43€	1.153.436,80€						

Les flux ont été effectués dans le cadre du contrat de liquidité ayant pour objectif l'animation du marché, à l'exception de 268 273 achats au cours moyen de 10,146€ pour un montant de 2.721.887,29€, ayant eu pour objectif la conservation d'actions en vue de leur remise ultérieure à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe.

7 Autres rappels légaux

Prise de participation de l'exercice

Nous vous informons conformément à l'Art. L 223-6 du Code de Commerce qu'au cours de l'exercice 2008, SYNERGIE a acquis 90% des actions de la SAS EURYDICE PARTNERS.

Les autres prises de participation ne sont pas concernées par cet article, car elles portent sur des filiales étrangères.

Dépenses non-déductibles fiscalement

Les dépenses non déductibles visées à l'Article 39-4 du C.G.I se sont élevées à 34.690€ et l'impôt correspondant à 11.944€

Répartition des résultats des comptes sociaux de SYNERGIE SA au cours des cinq derniers exercices

	2004	2005	2006	2007	2008 ***
Résultat net après impôt	14.684	14.423	17.528	28.319	23.437
Report à nouveau initial *	4.783	13.177	13.069	1	14.215
Bénéfice disponible	19.467	27.600	30.597	28.321	37.652
Réserves	2.241	7.661	(141)	3.705	17.193
Dividendes *	4.049	5.083	6.103	10.681	7.629
Report à nouveau après affectation *	13.157	13.065	** 24.634	13.935	12.830

* le poste « report à nouveau initial » des exercices 2004 à 2008 est augmenté des dividendes non distribués, afférents aux actions propres, le poste « dividendes » étant diminué d'autant.

** report à nouveau issu de la 3^{ème} résolution de l'AG Mixte du 13 juin 2007, affecté en augmentation de capital en totalité (12^{ème} résolution).

*** selon affectation du résultat proposée à l'Assemblée Générale du 18 juin 2009.

Recherche et Développement

Compte tenu de son activité, SYNERGIE n'a pas exposé de frais de recherche et développement, mais a bénéficié des applications informatiques « métier » développées par sa filiale Informatique Conseil Gestion (ICG) dont elle fait bénéficier les sociétés françaises du Groupe.

8 Tableau des résultats des cinq derniers exercices

	2004	2005	2006	2007	2008
Capital en fin d'exercice					
Capital social (en K€)	50.862	50.862	50.862	76.292	76.292
Nombre d'actions ordinaires existantes (A)	10 172 300	10 172 300	10 172 300	15 258.450	15 258 450
Nombre maximal d'actions futures à créer par souscription d'actions réservées aux salariés	(B)	(B)	(B)	(B)	(B)
Opération et résultats de l'exercice (en K€)					
Produits d'exploitation et financiers	626.289	672.953	721.441	778.079	767.153
Résultat avant impôts, participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions	28.334	25.002	22.880	62.513	43.357
Impôts sur les bénéfices	7.266	7.681	8.027	17.817	7.184
Participation des salariés due au titre de l'exercice	3.347	3.509	3.656	9.766	2.647
Résultat après impôts, participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions	14.684	14.423	17.528	28.319	23.437
Résultat distribué	4.069	5.086	6.103	10.681	7.225
Résultat par action (en €)					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	1,74	1,36	1,10	2,29	2,20
Résultat après impôts, participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions	1,44	1,42	1,72	1,86	1,54
Dividende attribué à chaque action*	0,267	0,333	0,40	0,70	0,50 **
Personnel					
Effectif moyen au cours de l'exercice	21 154	21 966	22 866	23 850	22 682
Montant de la masse salariale (K€)	419.353	454.030	489.346	520.546	510.501
Cotisations sociales et avantages sociaux	131.008	144.666	152.793	161.452	156.802

(A) Les titres inscrits au nominatif pendant une durée de deux ans au moins bénéficient d'un droit de vote double.

(B) Le plan d'offre de souscription d'actions réservé à certaines catégories de salariés est échu depuis le 28 avril 1990.

* Dividendes calculés sur la base de 15 258 450 actions

** Proposé à l'Assemblée Générale du 18 juin 2009

II. COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE SYNERGIE

1 Bilan consolidé avant affectation

Actif	Notes	31/12/2008	31/12/2007
	N°	En milliers d'euro	
Ecart d'acquisition	5	54.392	46.117
Autres immobilisations incorporelles	6	9.678	12.234
Immobilisations corporelles	7	10.430	9.896
Actifs financiers non courants	8	2.263	2.282
Actif d'impôt différé	9	1.754	4.725
Total actif non courant		78.517	75.254
Créances clients et comptes rattachés	10	283.642	327.969
Autres créances et comptes de régularisation	11	36.037	16.294
Actifs financiers courants			
Trésorerie et autres équivalents de trésorerie	12	52.024	32.628
Total actif courant		371.703	376.891
Actifs non courants disponibles à la vente	13		3.390
Total bilan		450.220	455.535

Passif	Notes	31/12/2008	31/12/2007
	N°	En milliers d'euro	
Capital social	14	76.292	76.292
Primes d'émission et de fusion			
Réserves et report à nouveau		66.889	49.356
Résultat consolidé		22.250	39.133
Intérêts minoritaires		791	2.006
Total capitaux propres		166.222	166.787
Provisions pour risques et charges	15	8.231	6.802
Emprunts et dettes financières non courants	16	34.350	21.703
Impôts différés	9	2.958	3.324
Total passif non courant		45.539	31.829
Emprunts et dettes financières courants	16	13.897	13.908
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17	9.480	8.703
Dettes fiscales et sociales	18	199.093	218.345
Autres dettes et comptes de régularisation	18	15.989	13.971
Total passif courant		238.459	254.927
Passifs relatifs aux actifs non courants disponibles à la vente	19		1.992
Total Bilan		450.220	455.535

2 Compte de Résultat consolidé

	Notes	31/12/2008	31/12/2007
	N°	En milliers d'euros	
CHIFFRES D'AFFAIRES	20	1.200.930	1.188.729
Autres produits		3.757	3.387
Achats consommés		(105)	(109)
Charges de personnel	21.1	(1.076.666)	(1.062.960)
Charges externes	29.2	(38.323)	(38.312)
Impôts, taxes et versements assimilés		(38.913)	(39.652)
Dépréciations des écarts d'acquisition		(4 641)	(46)
Dotations aux amortissements		(8.850)	(4.250)
Dotations aux provisions	21.2	(4.326)	(3.597)
Autres charges	21.2	(745)	(522)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		32.118	42.668
Autres produits et charges opérationnels		11.602	21.182
RESULTAT OPERATIONNEL		43.720	63.850
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		1.675	1.520
Coût de l'endettement financier brut		(3.090)	(2.364)
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	22	(1.415)	(844)
Autres produits et charges financiers	22	(5.600)	(1.415)
Quote part des sociétés mises en équivalence		(5)	
RESULTAT NET AVANT IMPOT		36.700	61.591
Charge d'impôt	23	(14.095)	(21.506)
RESULTAT NET AVANT RESULTAT DES ACTIVITES EN COURS DE CESSION		22.605	40.085
RESULTAT NET D'IMPOT DES ACTIVITES EN COURS DE CESSION			
RESULTAT NET		22.605	40.085
Part du groupe		22.250	39.133
Intérêts minoritaires		355	952
Résultat par action (en euros) (*)	24	1,46	2,56
Résultat dilué par action (en euros) (*)	24	1,52	2,56

(*) rapporté à 15 258 450 actions

3 Tableau de flux de trésorerie

En milliers d'euros	2008	2007
Résultat net consolidé	22.605	40.085
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non lié à l'activité	194	34
Dépréciation des écarts d'acquisition	4.641	46
Amortissements et provisions	8.850	4.250
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement net et impôt	36.290	44.415
Coût de l'endettement financier	1.415	.844
Charge d'impôt	14.095	21.506
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement net et impôt	51.800	66.765
Impôt versé	(12.770)	(24.341)
Variation du besoin en fond de roulement	12.710	20.777
FLUX DE TRESORERIE NET GENERE PAR L'ACTIVITE	51.740	63.201
Acquisitions d'immobilisations	(4.071)	(4.946)
Cessions d'immobilisations	360	273
Incidence des variations de périmètre	(18.776)	(15.757)
FLUX DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(22.487)	(20.430)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(10.401)	(6.103)
Dividendes versés aux minoritaires de sociétés intégrées	(355)	(95)
Rachat d'actions propres	(8 150)	(831)
Actifs disponibles à la vente	2.625	
Emissions d'emprunts	15.226	8.164
Remboursements d'emprunts	(4.237)	(4.824)
Coût de l'endettement financier net	(1.415)	(844)
FLUX DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	(6.707)	(4.533)
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	22.546	38.238
Trésorerie à l'ouverture	25.583	(12.655)
Trésorerie à la clôture	48.129	25.583

4 Tableau de variation des capitaux propres

En milliers d'euros	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto détenus	Réserves et Résultats consolidés	Résultats directement enregistrés en capitaux propres	Total Part du Groupe	Minoritaires
Situation au 01/01/2007	50.862	2.964	(271)	77.703	1.193	132.451	1.365
Affectation du résultat		876		(6.979)		(6.103)	
Augmentation de capital	25.431	(796)		(24.635)			
Résultat de l'exercice part du Groupe				39.132		39.132	
Opérations sur titres auto-détenus			(831)		16	(815)	
Retraitements intérêts minoritaires et conversion				116		116	641
Situation au 31/12/2007	76.293	3.044	(1.102)	85.337	1.209	164.781	2.006
En milliers d'euros	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto détenus	Réserves et Résultats consolidés	Résultats directement enregistrés en capitaux propres	Total Part du Groupe	Minoritaires
Situation au 01/01/2008	76.293	3.044	(1.102)	85.337	1.209	164.781	2.006
Affectation du résultat		1.416		(11.817)		(10.401)	
Augmentation de capital							
Résultat de l'exercice part du Groupe				22.250		22.250	
Opérations sur titres auto-détenus			(8.150)		(237)	(8.387)	
Retraitements intérêts minoritaires et conversion			(2.812)			(2.812)	(1.215)
Situation au 31/12/2008	76.293	4.460	(12.064)	95.770	972	165.431	791

5 Annexe au bilan et au compte de résultat consolidés

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

NOTE
1

1.1 Contexte Général

1.1.1 Cadre général

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les sociétés cotées sur un marché réglementé de l'un des Etats membres présentent leurs comptes consolidés en utilisant le référentiel comptable IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

1.1.2 Faits significatifs

Des modifications de calcul de certaines charges sociales en France concernant l'exercice 2005 ont fait l'objet d'une information de l'ACOSS en 2008.

Afin d'assurer une bonne comparabilité des comptes, l'effet positif de ces modifications (net de charges liées) a été retraité en opérationnel non courant, dont il représente l'essentiel. Pour mémoire, des modifications de même nature portant sur 21 mois (période concernée janvier 2006 à septembre 2007) avaient été enregistrées dans les comptes au 31 décembre 2007.

1.2 Principes et méthodes comptables applicables aux comptes

1.2.1 Principes généraux de consolidation

Tous les comptes des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation sont clos au 31 décembre.

Les comptes sont présentés en milliers d'euros sauf indications spécifiques.

Les évolutions concernant le contrôle URSSAF sont comprises dans la note n°15.

1.2.2 Méthodes de consolidation

SYNERGIE S.A. possède directement ou indirectement plus de 50% des droits de vote de l'ensemble de ses filiales qu'elle consolide selon la méthode de l'intégration globale, à l'exception d'une filiale détenue à 44% mise en équivalence.

Les opérations internes au Groupe, créances et dettes, produits et charges sont éliminées des comptes consolidés. En cas de fusion entre sociétés du Groupe ou de déconsolidation, les réserves consolidées ne sont pas affectées.

1.2.3 Recours à des estimations

L'établissement des états financiers conformément au cadre conceptuel des normes IFRS, nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers.

Cela concerne principalement la valorisation des actifs incorporels et la détermination des provisions pour risques et charges. Ces hypothèses et estimations peuvent s'avérer, dans le futur, différentes de la réalité.

SYNERGIE a tenu compte du contexte économique et financier lors de l'arrêté des comptes 2008, et en particulier dans le cadre de l'évaluation des incorporels (goodwill, clientèles, marques), ayant fait l'objet de tests de dépréciation. La valeur de ces actifs a été appréciée à chaque exercice sur la base de perspectives économiques long terme et sur la base de la meilleure appréciation de la Direction dans un contexte de visibilité réduite en ce qui concerne les flux futurs de trésorerie.

SYNERGIE a d'autre part constaté en charge le risque de change lié à la dépréciation de la livre sterling par rapport à l'euro, dans un contexte de forte volatilité des cours des devises.

1.2.4 Ecarts d'acquisition

Le poste « Ecarts d'acquisition » inclut les immobilisations incorporelles comptabilisées sous le poste fonds commerciaux dans les comptes sociaux ainsi que les écarts d'acquisition comptabilisés dans le cadre du processus de consolidation.

Ils représentent la différence non identifiable entre le coût d'acquisition, majoré des coûts annexes, et la part du Groupe dans la juste valeur des actifs identifiables et des passifs à la date des prises de contrôle.

Les évaluations des actifs et passifs identifiables et par voie de conséquence celle des écarts d'acquisition sont opérées, dès la date de première consolidation. Toutefois, sur la base d'analyses et expertises complémentaires, le Groupe peut revoir ces évaluations dans les douze mois qui suivent.

Ils ne sont pas amortis, conformément à IAS 38 « Immobilisations incorporelles » mais font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an.

1.2.5 Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées selon le modèle de coût. Les coûts d'emprunts ne sont pas activés.

Frais de recherche

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de recherche sont comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Frais de développement

Les frais de développement concernent des logiciels créés en interne; ils sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise peut notamment démontrer :

- son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- sa capacité d'utiliser l'immobilisation incorporelle ;
- la disponibilité des ressources techniques et financières adéquates pour achever le développement et la vente;
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise;
- et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les autres frais de développement (création de site internet non marchand, développement de clientèle,...) sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les logiciels sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation estimée. Sont considérés comme des frais de développement, les coûts d'analyse organique, de programmation et de mise en place de la documentation utilisateurs.

Autres immobilisations incorporelles acquises

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », un actif est une ressource contrôlée par l'entreprise du fait d'évènements passés et à partir de laquelle on s'attend à ce que des avantages économiques futurs bénéficient à l'entité.

Une immobilisation acquise est reconnue dès lors qu'elle est identifiable et que son coût peut être mesuré de façon fiable.

La valorisation de la clientèle et des marques des sociétés acquises est effectuée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés, conformément à la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises ».

La clientèle étant à durée d'utilité définie est amortie. Les marques font l'objet ou non d'un amortissement selon les perspectives de leur durée d'utilisation.

1.2.6 Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon le modèle de coût. Les coûts d'emprunts ne sont pas activés.

Les immobilisations acquises dans le cadre de location financement suivent le même traitement (note n° 7.2).

Les amortissements sont calculés essentiellement selon le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilité propre.

Les durées d'utilisation retenues sont généralement les suivantes :

NATURE DE L'IMMOBILISATION	Durées en linéaire
Immobilisations Incorporelles	
Cessions, Brevets, Droits similaires	5 ans
Clientèle	10 ans
Immobilisations corporelles	
Constructions	20 ans
Agencements et aménagements des constructions	-
Installations techniques	-
Matériel et outillage	5 ans
Installations générales	7 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau	5 ans
Matériel informatique	5 ans
Mobilier	10 ans

Compte tenu de l'activité du Groupe et des actifs corporels détenus, aucun composant significatif n'a été identifié.

1.2.7 Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur. Ce test est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie.

La valeur d'utilité de chacun de ces actifs est déterminée par référence aux flux futurs de trésorerie nets actualisés des unités génératrices de trésorerie auxquelles ils appartiennent.

Les flux nets de trésorerie sont estimés selon des méthodes décrites en note 5.

Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est enregistrée en résultat opérationnel.

Les Unités Génératrices de Trésorerie sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes de celles générées par d'autres Groupes d'actifs. Elles sont déterminées essentiellement sur une base géographique par référence aux marchés dans lesquels opère notre Groupe.

1.2.8 Créances clients et reconnaissance des produits

Les créances clients sont comptabilisées pour leur montant nominal.

La société consolidante a souscrit, tant pour elle-même que pour ses filiales françaises de Travail Temporaire et de placement, une assurance contre le risque d'impayés.

Lorsque les événements en cours rendent incertain le recouvrement de ces créances, celles-ci font l'objet d'une dépréciation différenciée selon la nature du risque (retard de règlement ou contestation de la créance, redressement judiciaire ou liquidation de biens), les différences usuelles de règlement dans les divers pays où le Groupe est implanté, la situation de chaque client et la part couverte par l'assurance.

Le Groupe a mis au point des méthodes de reconnaissance de produits pour les activités de Travail Temporaire dans le cadre d'une procédure intégrée partant de la réalisation de la prestation jusqu'à la facturation des clients. Cette procédure permet d'appliquer strictement les règles de séparation des exercices.

Les prestations relatives aux activités de recrutement hors Travail Temporaire sont comptabilisées à l'avancement.

1.2.9 Charge d'impôt

La charge d'impôt regroupe l'impôt exigible et l'impôt différé sur les différences temporaires entre les valeurs fiscales et les valeurs consolidées, ainsi que sur les retraitements effectués dans le cadre du processus de consolidation.

Lorsque les perspectives à court terme des sociétés du Groupe le permettent, des impôts différés actifs, dont la récupération est probable, sont comptabilisés.

La fiscalité différée, correspondant à l'activation des déficits fiscaux, a été retraitée en faisant usage pour les sociétés du taux d'impôt sur les sociétés de droit commun connu à la date de clôture. Les impôts différés actifs et passifs résultant de décalages temporaires sont comptabilisés, pour les sociétés françaises suivant la méthode du report variable en incluant également la contribution sociale de 3,3%. Ils correspondent à la constatation de l'incidence des décalages existants entre la comptabilisation de certains produits et charges et leur prise en compte pour la détermination du résultat fiscal.

D'autre part, les déficits fiscaux ne sont pris en compte pour la détermination de l'actif fiscal latent que lorsqu'ils présentent une forte probabilité d'imputation sur les profits taxables des deux prochains exercices.

Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés conformément à la norme IAS 12.

1.2.10 Trésorerie et équivalents

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les éléments immédiatement liquides et dont les variations de juste valeur sont non significatives tels que les liquidités en comptes courants bancaires, les parts d'OPCVM de trésorerie, dans la mesure où elles répondent aux conditions définies par l'AFTE et l'AFG validées par l'AMF.

Le Groupe n'a pas opté pour la comptabilité de couverture.

1.2.11 Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque l'entreprise a une obligation actuelle résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Lorsque l'échéance prévisionnelle de la provision est à plus d'un an, le montant de celle-ci est actualisé.

1.2.12 Engagements de retraites et assimilés

Conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraites et assimilés sont évalués par un calcul prenant en compte des hypothèses de progression de salaire, d'espérance de vie et de rotation des effectifs.

Ces évaluations, qui concernent les indemnités de fin de carrière en France, sont effectuées tous les trimestres.

La provision est égale à l'excédent de l'engagement par rapport à l'épargne retraite constituée auprès d'un organisme extérieur. Cette épargne génère des produits financiers à un taux de 3,93% en 2008 (contre 4,12% en 2007). La provision est actualisée au taux de 2,45%.

1.2.13 Actions propres

Toutes les actions propres détenues par le Groupe sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres, conformément à la norme IAS 32. Le résultat de la cession éventuelle des actions d'autocontrôle ainsi que la dépréciation des actions inscrites à l'actif des comptes sociaux au 31 décembre sont imputés directement en variation des capitaux propres.

1.2.14 Informations sectorielles

En application d'IAS 14 « information sectorielle », le premier niveau d'information sectorielle est organisé par zone géographique, le second par secteur d'activité. Cette distinction est fondée sur les systèmes internes d'organisation et la structure de gestion du Groupe.

Ces informations sont détaillées dans la note n°26.

1.2.15 Méthodes de conversion des états financiers des filiales étrangères

La devise d'établissement des comptes consolidés est l'euro.

Concernant les filiales étrangères, la méthode de conversion retenue pour les comptes en devises est la méthode dite du taux de clôture, consistant à convertir au cours de clôture les comptes de bilan hors capitaux propres et au cours moyen de la période le compte de résultat. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits en capitaux propres.

1.2.16 Instruments financiers

Dans le cadre de l'information financière requise par la norme IFRS 7, et conformément à la norme IAS 39, les instruments financiers du Groupe sont comptabilisés comme suit :

En milliers d'euros	Catégorie	Notes	Valeur comptable 2008	Traitement Comptable IAS 39*			Juste valeur 2008
				Coût amorti	Coût	Juste valeur par résultat par capitaux propres	
ACTIFS							
Titres	Actifs financiers disponibles à la vente			✓	✓		✓
Créances commerciales		10		✓			
Créances clients et comptes rattachés	Prêts & Créances		283.641	✓			283.641
Instruments dérivés non documentés comme couverture	NA					✓	
Autres actifs financiers				✓		✓	
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	Prêts & Créances						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Juste valeur par résultat	12	52.024				52.024
PASSIFS							
Dettes financières		16		✓			
Emprunts	Passif financier au coût amorti		26.798				26.798
Autres dettes financières	Passif financier au coût amorti		21.450	✓			21.450
Dettes commerciales		18		✓			
Fournisseurs et comptes rattachés	Passif financier au coût amorti		9.480				9.480
Instruments dérivés non documentés comme couverture	NA			✓			
Autres Passifs financiers	Passif financier au coût amorti			✓			

* ✓ traitement comptable retenu

La juste valeur des créances clients, compte tenu des échéances courtes de paiement des créances, est assimilée à leur valeur au bilan.

Les équivalents de trésorerie sont des placements à très court terme, liquides, convertibles à tout moment en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque faible de variation de valeur. Ces placements de trésorerie sont valorisés à leur juste valeur et les gains et pertes latents ou réalisés sont comptabilisés en résultat financier; la juste valeur est déterminée par référence au prix du marché à la date de clôture de l'exercice.

L'état de variation des dépréciations sur actifs financiers est le suivant :

En milliers d'euro	2007	Dotations	Reprises	2008
Actifs financiers non courants	676	39		715
Créances clients	14.974	4.759	4.237	15.496
Trésorerie et instruments de trésorerie				
Autres actifs financiers courants				
TOTAL	15.650	4.798	4.237	16.211

1.3 Evolution des normes, amendements, interprétations publiés et adaptation à SYNERGIE.

1.3.1 Entrant en vigueur en 2008

IAS 39 – IFRS 7

Un amendement à ces normes a été approuvé par l'IASB et adoptée par l'Union Européenne le 15 octobre 2008.

Cet amendement permet un reclassement de certains actifs financiers évalués en juste valeur dans la catégorie « prêts et créances » lorsque les actifs répondent aux critères de cette catégorie.

Le groupe n'a procédé à aucun reclassement de cette nature.

IFRIC 11 – Actions propres et transactions intra-groupe

Cette interprétation de la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » concerne les transactions accordant aux membres du personnel des droits sur des instruments de capitaux propres de l'entité ou sur des instruments de capitaux propres d'une entité membre du groupe.

Le groupe n'a effectué aucune transaction de ce type au cours de l'exercice.

IFRIC 14 – Actifs de régimes à prestations définies et obligations de financement minimum

Cette interprétation précise les conditions d'inscription à l'actif des surfinancements de régimes à prestations définies lorsque les actifs du régime représentent un montant supérieur aux obligations de l'entité en matières de prestations.

L'application de cette interprétation n'a pas d'incidence significative sur les comptes du groupe Synergie.

1.3.2 Non encore entrées en vigueur ne s'appliquant pas au Groupe

IFRIC 12

Contrats de concession de services

Adoptée par le règlement 254/2009 de la Commission le 25 mars 2009, cette interprétation porte sur les contrats de concession.

Ce type de contrat n'existe pas au sein du groupe et cette interprétation applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2008 ne le concerne pas.

IFRIC 13

Programmes de fidélisation des clients

Adoptée par le règlement 1262/2008 de la Commission le 16 décembre 2008, cette interprétation porte sur les programmes de fidélisation des clients.

Ce type de programme tel que décrit dans l'interprétation n'existe pas au sein du groupe et cette interprétation applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2008 ne le concerne pas.

IFRIC 15

Contrats de pour la construction de biens immobiliers

Cette interprétation des normes IAS 11 « Contrats de construction » et IAS 18 « Produits des activités ordinaires » applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009 n'a pas encore fait l'objet d'une adoption par la Commission.

Elle vise une activité qui n'est pas exercée actuellement par le groupe.

IFRIC 16

Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger

Cette interprétation apporte des clarifications sur les modalités d'application de la couverture d'un investissement net en devises tel que prévu par le paragraphe 102 de la norme IAS 39 Elle est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009 mais n'a pas encore fait l'objet d'une adoption par la Commission.

Le groupe n'est actuellement pas concerné par ce texte dans la mesure où il ne met actuellement pas en place des couvertures de ce type.

IFRIC 17

Distribution d'actifs non monétaires aux actionnaires

Cette interprétation qui n'a pas encore fait l'objet d'une adoption par la Commission vise une situation (distribution de dividendes en nature) qui n'a jamais été mise en pratique au sein du groupe.

1.3.3 Non encore entrées en vigueur et non appliqués par anticipation par le Groupe

IFRS 8

Segments opérationnels

Cette norme remplace l'actuelle norme IAS 14 « Information sectorielle ».

Adoptée par le règlement 1358/2007 de la Commission, elle est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009.

Elle prescrit de communiquer une information sur les segments opérationnels à partir des indicateurs de performance communiqués à la direction opérationnelle.

Cette norme sera mise en œuvre au 1^{er} janvier 2009.

Le suivi de la performance étant actuellement adressé à la direction à partir d'une segmentation géographique, la structure de l'information sectorielle ne sera pas bouleversée.

L'application de la norme IFRS 8 ne devrait pas avoir d'incidences sur les regroupements d'UGT et ne devrait pas entraîner de dépréciations complémentaires des écarts d'acquisition.

Les agrégats présentés dans le cadre de cette norme d'information sectorielle sont en cours de finalisation.

IAS 23

Coûts d'emprunt (amendement)

Cet amendement prescrit d'incorporer systématiquement les coûts d'emprunt encourus pour l'acquisition ou la production des actifs éligibles auxdits actifs (immobilisations incorporelles et corporelles et stocks) alors que cette incorporation n'est qu'optionnelle dans la norme actuelle.

Il est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009, et a été adopté par le règlement 1260/2008 du 10 décembre 2008 de la Commission.

En l'état actuel le groupe n'a pas exercé l'option d'incorporation des coûts d'emprunt. Néanmoins, l'impact de ce changement devrait être limité compte tenu du poids limité des actifs éligibles dans le bilan consolidé et du faible endettement du groupe.

IAS 1

Présentation des états financiers (amendement)

L'amendement à la norme modifie la structure du compte de résultat avec la notion d'état du résultat global qui intègre certains éléments qui auparavant étaient constatés dans le tableau de variation des capitaux propres.

Il modifie également la composition du tableau de variation des capitaux propres qui ne retrace plus que les variations de capitaux propres avec les propriétaires de l'entité.

Cet amendement est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009, il a été adopté le 17 décembre 2008 par la Commission dans son règlement 1274/2008.

A la date d'établissement des présents comptes consolidés, le groupe n'avait pas défini la structure définitive de présentation de son état du résultat global pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009.

IFRS 2

Païement fondé sur des actions (amendement)

Approuvé par le règlement 1261/ 2008 de la Commission en date du 16 décembre 2008, cet amendement de l'IASB sur les conditions d'acquisition des droits n'a pas d'incidence pour le Groupe dans la mesure où celui-ci n'effectue pas de paiements fondés sur des actions.

Processus annuel d'amélioration des normes.

En mai 2008, l'IASB a publié une série d'amendements dans le cadre du processus annuel d'amélioration des normes.

Cette série d'amendements a été adoptée par la Commission dans son règlement 70/2009 du 23 janvier 2009.

Ces amendements applicables pour l'essentiel aux exercices ouverts postérieurement au 31 décembre 2008 n'ont pas été appliqués par le groupe par anticipation.

Ils portent principalement sur des précisions terminologiques et sur un renforcement de la cohérence des textes sans incidence significative pour le groupe.

Certaines normes seront cependant davantage impactées.

C'est le cas notamment :

- De l'amendement à la norme IFRS 5 qui considère qu'un projet de cession partielle de titres faisant perdre au groupe le contrôle d'une filiale doit être traité selon les règles de présentation d'IFRS 5 et qu'en conséquence, les actifs et passifs de cette filiale doivent être reclassés sur les lignes du bilan relatives aux actifs et passifs destinés à être cédés. Cet amendement applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009 devrait peu concerner Synergie dont la politique est plus orientée vers l'acquisition de filiales que vers la cession partielle.
- De l'amendement à la norme IAS 38 qui interdit l'inscription à l'actif des frais de publicité sous quelque forme que ce soit et qui proscrit la pratique constatant le coût des brochures publicitaires ou autres non encore distribuées à l'actif. Les montants en jeu ne sont pas significatifs au sein du groupe.

Les autres amendements sont sans conséquence pour l'activité de SYNERGIE (Immeubles de placement en cours de construction (IAS 40) et précisions sur le calcul de la valeur vénale à partir des flux de trésorerie de marché dans IAS 36).

IAS 27 – IFRS 3

Etats financiers consolidés et regroupements d'entreprises

Ces normes ont été profondément modifiées par l'IASB le 8 janvier 2008.

Ces modifications non encore approuvées par la Commission à la date d'établissement des présents comptes consolidés sont applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009.

Les principales modifications apportées aux normes existantes sont les suivantes :

- Comptabilisation des frais d'acquisition en charges et non plus comme un élément du coût d'acquisition des titres
- Estimation dès l'acquisition des conséquences des clauses de complément de prix, les différences ultérieures étant à constater en résultat et non plus comme un ajustement de l'écart d'acquisition
- Possibilité (sur option) de faire apparaître un goodwill (écart d'acquisition) complet lors de l'acquisition d'une filiale, une partie de ce goodwill (écart d'acquisition) étant affecté aux actionnaires minoritaires. L'option est exercée pour chaque regroupement d'entreprises

- Traitement des acquisitions successives, les ajustements résultant de l'acquisition d'intérêts minoritaires d'une filiale déjà contrôlée seront à imputer sur les capitaux propres consolidés et non plus sur l'écart d'acquisition (goodwill). La prise de contrôle d'une entité déjà détenue dans le cadre d'une participation minoritaire (cas rare dans la pratique actuelle du groupe), devra donner lieu à une réévaluation préalable de la participation avec impact sur le résultat préalablement au calcul de l'écart d'acquisition.

Ces prescriptions seront mises en œuvre par le groupe pour les acquisitions effectuées dès la date d'application dans la mesure où elles auront fait l'objet d'un règlement de la Commission Européenne. SYNERGIE n'a pas défini de pratique à la date d'établissement des présents comptes consolidés quant à l'option à prendre lors du calcul de l'écart d'acquisition (goodwill).

Evolution du périmètre de consolidation

Les sociétés suivantes ont été acquises au cours de l'exercice 2008 :

- INTERACTIF CONSEIL EN PERSONNEL
- EURYDICE PARTNERS
- ADR PERSONEEL DIENSTEN
- ADR TRANSPORT DIENSTEN

Le chiffre d'affaires et le résultat net de ces entités pour l'ensemble de l'exercice 2008 sont les suivants :

En milliers d'euros	CHIFFRE D'AFFAIRES	RESULTAT NET
INTERACTIF	10.716	124
EURYDICE Partners	4.121	659
ADR Personeel Diensten	19.605	1.289
ADR Transport Diensten	9.581	299
TOTAL	44.023	2.371

Le tableau suivant fait état des effets des acquisitions conjuguées de ces sociétés :

Actif net à la juste valeur	4.585 K€
Ecart d'acquisition	19.134 K€
Prix payé	23.719 K€
Trésorerie nette acquise	3.355 K€
Acquisition de titres de participation	27.074 K€

2.1 Acquisition d'INTERACTIF conseils en personnel

La société de droit suisse INTERACTIF CONSEILS EN PERSONNEL ayant pour activité le travail temporaire et le placement de permanents a été acquise à 90% le 12 mars 2008 ; cette acquisition a eu les effets suivants :

- sur le compte de résultat 2008 (consolidation sur 9 mois)

Chiffre d'affaires	8.758 K€
Résultat opérationnel (avant amort. clientèle et marque)	195 K€
Résultat avant impôt	(504) K€
Résultat net	(555) K€

- sur le bilan au 31 décembre 2008

Ecart d'acquisition	4.718 K€
Ecarts d'évaluation (clientèle et marque) valeur brute	616 K€
Trésorerie	2.146 K€

2.2 Acquisition d'EURYDICE PARTNERS

La société française EURYDICE PARTNERS, cabinet spécialisé en outplacement, coaching et accompagnement de salariés à la recherche d'emplois a été acquise le 22 avril 2008 et a été consolidée à partir de mai 2008 ; cette acquisition a eu les effets suivants :

- sur le compte de résultat 2008 (consolidation sur 8 mois)

Chiffre d'affaires	3.010 K€
Résultat opérationnel (avant amort. clientèle et marque)	865 K€
Résultat avant impôt	480 K€
Résultat net	360 K€

- sur le bilan au 31 décembre 2008

Ecart d'acquisition	1.564 K€
Ecarts d'évaluation (clientèle et marque) valeur brute	2.831 K€
Trésorerie	1.050 K€

2.3 Acquisition d'ADR Transportdiensten et ADR Personeelsdiensten (Pays Bas)

Les sociétés de droit néerlandais ADR Transportdiensten et ADR Personeelsdiensten, ayant pour activité le travail temporaire, ont été acquises le 23 octobre 2008 par SYNERGIE HUMAN RESOURCES BV, holding créée à cet effet en octobre 2008. Cette acquisition a eu les effets suivants :

- sur le compte de résultat 2008 (consolidation sur 2 mois)

Chiffre d'affaires	3.379 K€
Résultat opérationnel (avant amort. clientèle et marque)	34 K€
Résultat avant impôt	43 K€
Résultat net	27 K€

- sur le bilan au 31 décembre 2008

Ecart d'acquisition	12.852 K€
Ecarts d'évaluation (marque) valeur brute	189 K€
Trésorerie	821 K€

2.4 Variation du pourcentage de détention dans SYNERGIE HOLDING SRL (Italie)

SYNERGIE a augmenté son pourcentage de détention dans SYNERGIE HOLDING SRL au cours du mois de juillet 2008 (85% contre 80% précédemment).

Dans le silence des normes IFRS actuellement en vigueur, il a été décidé conformément à la réglementation française sur les comptes consolidés de constater un impact sur les écarts d'acquisition de 550K€

2.5 Liquidation de CONTACT US

La société britannique CONTACT US, filiale d'ACORN (SYNERGIE) UK qui était sans activité depuis 2005 a fait l'objet d'une liquidation en septembre 2008, qui a conduit à sa déconsolidation.

NOTE
3

Renseignements concernant les sociétés consolidées

Les renseignements concernant les sociétés consolidées sont communiqués dans le tableau ci-dessous, étant précisé que le GIE ISGSY, entièrement contrôlé par les sociétés du Groupe, accueille les services administratifs d'intérêt général.

SOCIETES CONSOLIDEES	SIEGE SOCIAL	N° SIREN (1)	% DE CONTRÔLE REVENANT A SYNERGIE		% D'INTERET REVENANT A SYNERGIE		METHODE DE CONSOLIDATION (2)	
			2008	2007	2008	2007	2008	2007
SOCIETE MERE								
SYNERGIE S.A.	PARIS 75016	329 925 010						
FILIALES FRANCAISES								
AILE MEDICALE	PARIS 75016	303 411 458	99,93	99,87	IDEM	IDEM	GLOB	GLOB
PERMANENCE EUROPEENNE	PARIS 75016	632 003 034	99,47	99,40	IDEM	IDEM	GLOB	GLOB
SYNERGIE CONSULTANTS	PARIS 75016	335 276 390	100,00	100,00	IDEM	IDEM	GLOB	GLOB
SYNERGIE FORMATION	PARIS 75016	309 044 543	98,00	98,00	IDEM	IDEM	GLOB	GLOB
INTERSEARCH France	PARIS 75016	343 592 051	99,76	99,76	IDEM	IDEM	GLOB	GLOB
EURYDICE PARTNERS	PARIS 75017	422 758 557	90,00	-	IDEM	-	GLOB	-
SCRIBE 30	PARIS 75016	314 613 993	100,00	100,00	IDEM	IDEM	GLOB	GLOB
MIR	PARIS 75016	702 040 437	99,85	99,85	IDEM	IDEM	GLOB	GLOB
INFORMATIQUE CONSEIL GESTION	PARIS 75016	317 193 571	100,00	100,00	IDEM	IDEM	GLOB	GLOB
SYNERGIE PROPERTY	PARIS 75016	493 689 509	99,92	99,92	IDEM	IDEM	GLOB	GLOB
SNC PLATEFORME LAFFITTE	PARIS 75009	491 104 881	44,27	44,27	IDEM	IDEM	MEQ	MEQ
FILIALES ETRANGERES								
SYNERGIE TT	BARCELONE Espagne		100,00	100,00	IDEM	IDEM	GLOB	GLOB
SYNERGIE BELGIUM	ANVERS Belgique		100,00	100,00	IDEM	IDEM	GLOB	GLOB
SYNERGIE E.T.T.	PORTO Portugal		100,00	100,00	IDEM	IDEM	GLOB	GLOB
ELITT	ESCH/ALZETTE Luxembourg		100,00	100,00	IDEM	IDEM	GLOB	GLOB
SYNERGIE s.r.o	PRAGUE République Tchèque		92,50	92,50	IDEM	IDEM	GLOB	GLOB
SYNERGIE TEMPORARY HELP	PRAGUE République Tchèque		98,00	98,00	IDEM	IDEM	GLOB	GLOB
GESTION HUNT	MONTREAL Canada		100,00	100,00	IDEM	IDEM	GLOB	GLOB
SYNERGIE HOLDING s.r.l.	TURIN Italie		85,00	80,00	IDEM	IDEM	GLOB	GLOB
ACORN (SYNERGIE) UK	NEWPORT Royaume-Uni		69,93	69,93	IDEM	IDEM	GLOB	GLOB
INTERACTIF	LAUSANNE Suisse		90,00	-	IDEM	-	GLOB	-
SYNERGIE HUMAN RESOURCES	SCHIJNDEL Pays Bas		100,00	-	IDEM	-	GLOB	-

(1) N°SIREN : numéro d'identification au répertoire national des entreprises

(2) Méthode de consolidation : intégration globale soit GLOB en abrégé ou mise en équivalence soit MEQ en abrégé

SOCIETES CONSOLIDÉES	SIEGE SOCIAL	N° SIREN (1)	% DE CONTRÔLE REVENANT A SYNERGIE		% D'INTERET REVENANT A SYNERGIE		METHODE DE CONSOLIDATION (2)	
			2008	2007	2008	2007	2008	2007
FILIALE COMMUNE								
I.S.G.S.Y.	PARIS 75016	382 988 076	100,00	100,00	IDEM	IDEM	GLOB	GLOB
FILIALE SYNERGIE PRAGUE								
SYNERGIE SLOVAKIA	BRATISLAVA Slovaquie		100,00	100,00	92,50	92,50	GLOB	GLOB
FILIALE SYNERGIE HOLDING s.r.l.								
SYNERGIE ITALIA SPA	TURIN Italie		94,00	89,00	77,00	73,00	GLOB	GLOB
FILIALE SYNERGIE TT								
SKILL SEARCH	BARCELONE Espagne		100,00	100,00	IDEM	IDEM	GLOB	GLOB
FILIALE SYNERGIE E.T.T.								
SYNERGIE OUTSOURCING	PORTO Portugal		100,00	100,00	IDEM	IDEM	GLOB	GLOB
FILIALES ACORN (SYNERGIE) UK								
ACORN RECRUITMENT	NEWPORT Royaume-Uni		100,00	100,00	69,93	69,93	GLOB	GLOB
ACORN LEARNING SOLUTIONS	NEWPORT Royaume-Uni		70,00	70,00	48,95	48,95	GLOB	GLOB
CONTACT US	NEWPORT Royaume-Uni		-	100,00	-	69,93	-	GLOB
ADVANCE PERSONNEL	CREWE Royaume-Uni		100,00	100,00	69,93	69,93	GLOB	GLOB
CONCEPT STAFFING	BARNSTAPLE Royaume-Uni		100,00	100,00	69,93	69,93	GLOB	GLOB
ADR TRANSPORTDIENSTEN	SCHIJNDEL Pays Bas		80,00	-	IDEM	-	GLOB	-
ADR PERSONEELSDIENSTEN	SCHIJNDEL Pays Bas		80,00	-	IDEM	-	GLOB	-

(1) N°SIREN : numéro d'identification au répertoire national des entreprises

(2) Méthode de consolidation : intégration globale soit GLOB en abrégé ou mise en équivalence soit MEQ en abrégé

NOTE
4

Sociétés non consolidées

La société CIMM n'est pas consolidée compte tenu du fait qu'elle est en liquidation.

Société	Siège social	N° SIREN	% détenu	Résultat exercice 2008	Valeur nette comptable des titres
CIMM	Puteaux (92)	316 500 420	99,85	NC	

NOTES ANNEXES AUX COMPTES DE BILAN

NOTE
5

Écarts d'acquisition et autres incorporels liés aux acquisitions

5.1 Variation des écarts d'acquisition

En milliers d'euros	2007	Augmentations	Diminutions	2008
Écarts d'acquisition sur titres	41.465	20.476	7.789	54.152
Fonds de commerce	5.286	14	373	4.927
Dépréciation	(634)	(4.053)		(4.687)
Survaleurs nettes	46.117	16.437	8.162	54.392

L'augmentation des écarts d'acquisition et fonds de commerce concerne essentiellement les goodwill liés aux acquisitions d'INTERACTIF, d'EURYDICE PARTNERS et d'ADR.

Elle tient compte également de l'incidence des engagements de rachats de minoritaires tels qu'indiqué dans la note n°19.

5.2 Amortissements et dépréciations des incorporels liés aux acquisitions

L'impact sur les comptes d'actif des amortissements et dépréciations comptabilisés sur les incorporels liés aux acquisitions est le suivant :

En milliers d'euro

	2008	2007
Amortissements des incorporels liés aux acquisitions	1.194	520
Dépréciation des incorporels liés aux acquisitions	3.000	
Dépréciation des écarts d'acquisition	4.054	49
Amortissements et dépréciations des incorporels liés aux acquisitions	8.248	569

L'impact sur le compte de résultat, compte tenu des cours de conversion, est le suivant :

En milliers d'euro

	2008	2007
Amortissements des incorporels liés aux acquisitions	1.474	555
Dépréciation des incorporels liés aux acquisitions	3.500	
Dépréciation des écarts d'acquisition	4.641	46
Amortissements et dépréciations des incorporels liés aux acquisitions	9.615	601

Conformément au paragraphe 134 de la norme IAS 36, sont communiquées ci-après les informations concernant les valeurs comptables des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie ainsi que les hypothèses clés ayant permis de déterminer ces valeurs.

Les valeurs comptables de ces actifs après constatation des dépréciations sont les suivantes :

UGT	Ecart d'acquisition	Marques	Clientèle
Royaume-Uni	15.502	512	2.313
Pays-Bas	12.852	181	
France	8.815	560	2.430
Belgique	6.493		
Suisse	4.718	46	514
Autres	6.012	1.206	
Total	54.392	2.505	5.257

Les méthodes de valorisation des marques et clientèles sont celles décrites dans la note 1.2.5

La valeur recouvrable des UGT a été déterminée sur la base de leur valeur d'utilité.

Pour la détermination de la valeur d'utilité, la méthodologie suivante a été retenue :

- Projection des flux de trésorerie basés sur les budgets financiers sur 3 ans approuvés par la direction, en tenant compte des perspectives économiques dans les zones géographiques concernées.
- De l'année 4 à l'année 5, progression des entrées et des sorties de trésorerie selon un taux adapté au contexte local et à l'expérience du groupe hors contexte de crise internationale.
- Au-delà de 5 ans, les projections futures de trésorerie sont extrapolées avec un taux de progression constant de 2% pendant cinq ans.
- Les flux de trésorerie sont ensuite actualisés selon un taux différencié par UGT. Les taux d'actualisation Groupe retenus sont déterminés selon un taux qui tient compte d'un taux sans risque (OAT 10ans), d'une prime de risque de marché ; une prime de risque complémentaire peut être appliquée lorsque le différentiel d'inflation significatif a été constaté avec le taux France (Royaume-Uni) ou pour certaines petites filiales à clientèle plus concentrée (France GRH).

Les taux d'actualisation après impôt sont appliqués à des flux de trésorerie après impôts.. Leur utilisation aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant un taux avant impôt à des flux de trésorerie non fiscalisés, comme demandé par l'IAS 36.

Les différents paramètres utilisés sont synthétisés dans le tableau suivant :

UGT	Taux à 4 et 5 ans	Taux au-delà de 5 ans	Taux d'actualisation
Royaume-Uni	5%	2%	10,46%
Pays-Bas	5%	2%	8,34%
France TT	5%	2%	7,60%
France autres GRH	5%	2%	8,10%
Belgique	5%	2%	7,60%
Suisse	5%	2%	7,60%
Autres	5%	2%	7,60%

Pour mémoire, les taux d'actualisation retenus en 2007 étaient de 6,7% pour l'ensemble des UGT.

L'application de ces règles a conduit à constater les dépréciations suivantes :

- 5.986K€ sur les incorporels liés aux acquisitions en Grande Bretagne (impact résultat avant fiscalité différée 7.105K€)
- 721K€ sur le goodwill de la filiale suisse (impact résultat avant fiscalité différée 678K€)
- 316K€ sur la marque du cabinet français de chasse de tête.

Les conséquences d'une modification des paramètres présentés ci-dessus sur la dépréciation des

écarts d'acquisition ont fait l'objet d'une analyse de sensibilité en testant :

- l'augmentation ou la diminution du taux de croissance de 2%
- l'augmentation ou la diminution du taux d'actualisation de 0,5%

La diminution de 2% du taux de croissance conduirait à augmenter la dépréciation de 671K€ (et l'augmentation de 2% de ce taux diminuerait la dépréciation de 694K€) ;

L'augmentation du taux d'actualisation de 0,5% conduirait à augmenter la dépréciation de 624K€ (et la diminution de ce taux de 0,5% diminuerait la dépréciation de 645K€) ;

Dans les deux cas, seules les UGT dépréciées en 2008 feraient l'objet d'un complément de dépréciation.

NOTE
6

Autres immobilisations incorporelles

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	2007	Entrées de périmètre	Augmentations	Diminutions	2008
Logiciels et licences	4.676	32	355	108	4.955
Clientèle	7.244	3.359		1.717	8.886
Marques	3.390	277	383	462	3.588
Droits aux baux	681		20	13	688
TOTAL	15.991	3.668	758	2.300	18.117

Les variations des amortissements s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	2007	Entrées de périmètre	Augmentations	Diminutions	2008
Logiciels et licences	3.225	21	552	85	3.713
Clientèle	480	415	674		1.569
Marques	40	32	73		145
Droits aux baux	12				12
TOTAL	3.757	468	1.299	85	5.439

Les variations des dépréciations s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	2007	Entrées de périmètre	Augmentations	Diminutions	2008
Logiciels et licences	0	0	0	0	0
Clientèle	0	0	2.060		2.060
Marques	0	0	940		940
Droits aux baux	0				0
TOTAL	0	0	3.000	0	3.000

Les valeurs nettes s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	2008	2007
Logiciels et licences	1.242	1.451
Clientèle	5.257	6.764
Marques	2.503	3.350
Droit aux baux	676	669
TOTAL	9.678	12.234

Le poste « Marques » est représentatif des marques acquises par le Groupe.

Les logiciels comprennent l'écart d'évaluation dégagé lors de l'acquisition de la société I C G, soit une valeur brute de 897K€

Les clientèles et marques des sociétés acquises sont susceptibles de faire l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée d'utilité estimée, dans les conditions exposées dans la note n°1.2.5.

NOTE
7

Immobilisations corporelles

7.1 Analyse du poste par catégorie

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	2007	Entrées de périmètre	Augmentations	Diminutions	2008
Terrains constructions, installations techniques	1.968		282	171	2.079
Agencements, mobilier, matériel de bureau & informatique	25.433	1.156	3.851	2.628	27.812
TOTAL	27.401	1.156	4.133	2.799	29.891
<i>dont immobilisations en location financement</i>	3.121		587	406	3.302

Les variations des amortissements s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	2007	Entrées de périmètre	Augmentations	Diminutions	2008
Terrains constructions, installations techniques	581		104	76	609
Agencements, mobilier, matériel de bureau & informatique	16.925	650	3.092	1.815	18.852
TOTAL	17.506	650	3.196	1.891	19.461

Les valeurs nettes s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	2008	2007
Terrains constructions, installations	1.470	1.387
Agencements, mobilier, matériels de	8.960	8.508
TOTAL	10.430	9.895

7.2 - Contrats de location-financement

Le traitement des immobilisations détenues en vertu d'un contrat de location financement concerne principalement le matériel informatique, les véhicules de tourisme et le matériel de bureau.

La valeur brute de ce type d'immobilisations s'élève à la clôture de l'exercice à 3.302K€ et la valeur nette à 1.364K€

Les immobilisations détenues en location financement ont fait l'objet d'une dotation aux amortissements pour 952K€. Les charges financières sur ces contrats sont de 190K€

7.3 - Ventilation des immobilisations corporelles nettes par zone monétaire

En milliers d'euros	2008	2007
Zone euro	8.480	7.772
Hors zone euro	1.950	2.123
TOTAL	10.430	9.895

NOTE
8

Actifs financiers non courants

8.1 Détail des comptes de bilan

En milliers d'euros	Montants bruts 2008	Provisions	Montants nets 2008	Montants nets 2007
Titres mis en équivalence	210		210	215
Autres titres de participation	65	65	0	
Autres titres immobilisés	695	650	45	368
Prêts	266		266	271
Autres	2.748	1.006	1.742	1.428
TOTAL	3.984	1.721	2.263	2.282

Les autres actifs financiers non courants se composent essentiellement des dépôts de garantie au titre des loyers commerciaux.

8.2 Commentaires sur les titres de participation

Les immobilisations financières comprennent des titres de participation dans une société qui n'a pas été consolidée pour les raisons mentionnées en note n° 4.

Cette société n'a pas de caractère significatif à l'échelle des comptes consolidés et le Groupe n'a souscrit aucun engagement particulier à son profit qui pourrait l'engager au-delà de la valeur des titres détenus.

La SNC PLATE FORME LAFFITTE, détenue à 44% est mise en équivalence, la quote-part du résultat 2008 étant venue en diminution de la valeur brute des titres détenus.

8.3 Variation des actifs financiers non courants

En milliers d'euros	2007	Entrées de périmètre	Augmentations	Diminutions	2008
Autres titres de participation	280			5	275
Autres titres immobilisés	979			284	695
Prêts et autres	2.779	143	150	58	3.014
TOTAL	4.038	143	150	347	3.984

Les autres titres immobilisés correspondent à des participations inférieures à 20%.

NOTE
9

Impôts différés

En milliers d'euros	2008	2007	VARIATION
Actif fiscal différé crée au titre de :			
Déficits fiscaux reportables et amortissements réputés différés à imputer		129	(129)
Décalages temporaires	1.754	4.596	(2.842)
Total actif fiscal latent	1.754	4.725	(2.971)
Passif fiscal latent	2.958	3.324	(366)
TOTAL	(1.204)	1.401	(2.605)

L'affectation en écart d'évaluation de la clientèle et de la marque des sociétés acquises au cours de l'exercice a été inscrite en réserves.

Dans un souci de prudence, certains déficits fiscaux reportables au taux de droit commun n'ont pas été retenus. L'économie d'impôt correspondante se serait élevée à 345K€, dont 138K€ afférant à l'exercice 2008.

NOTE
10

Créances clients

Les créances clients et comptes rattachés s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	2008	2007
Clients	291.025	336.015
Factures à établir	8.113	6.928
Dépréciation	(15.497)	(14.974)
TOTAL	283.641	327.969

Les méthodes utilisées pour l'évaluation des créances clients sont décrites en note n° 1.2.8.

Le risque client est limité dans la mesure où aucun client ne représente plus de 1% du chiffre d'affaires du Groupe.

L'analyse des créances clients en fonction des retards de paiement est la suivante :

	2008	2007
Montant des créances clients arrivées à échéance, non dépréciées :		
▪ Echues, moins 90 jours	61 372	
▪ Echues, entre 90 et 180 jours	2 359	
▪ Echues, plus de 180 jours	4 715	
TOTAL	68 446	66 008

NOTE
11

Etat des échéances des actifs courants à la clôture de l'exercice

En milliers d'euros	Montants Bruts		< 1an		>1an	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Actif courant						
Clients douteux ou litigieux	2.499	2.184			2.499	2.184
Autres créances clients	281.142	325.785	281.101	325.744	41	41
SOUS-TOTAL 1	283.641	327.969	281.101	325.744	2.540	2.225
Personnel et comptes rattachés	2.590	388	2.584	382	6	6
S.Soc. et autres organismes sociaux	14.648	8.846	14.622	8.821	26	25
Impôt sur les bénéfices	8.991	1.768	8.991	1.768		
Autres impôts et taxes	2.033	1.619	2.033	1.619		
Débiteurs divers	4.464	1.534	4.464	1.534		
Charges constatées d'avance	3.311	2.139	2.852	2.139	459	
SOUS-TOTAL 2	36.037	16.294	35.546	16.263	491	31
TOTAL	319.678	344.263	316.647	342.007	3.031	2.256

NOTE
12

Actifs financiers courants et trésorerie

En milliers d'euros	2008	2007
Actifs financiers courants		
Trésorerie et équivalents		
Valeurs mobilières de placement	33.524	21.418
Disponibilités	18.500	11.210
TOTAL	52.024	32.628

Les valeurs mobilières de placement sont des OPCVM à très court terme ne comportant aucun risque.

Aucun reclassement n'a été opéré à la suite de l'amendement IAS39 et IFRS 7 du 15 octobre 2008.

NOTE
13

Actifs non courants disponibles à la vente

En milliers d'euros	2008	2007
Immeuble siège social ACORN (1)		3.390

(1) L'immeuble du siège social d'ACORN RECRUITMENT a été cédé en décembre 2008.

NOTE
14

Capitaux propres

14.1 Capital social

La capital est composé de 15 258 450 actions au nominal de 5 euro, soit un capital de 76.292.250 euro.

Les actions bénéficient d'un droit de vote double lorsqu'elles sont maintenues au nominatif pendant deux ans au moins.

14.2 Actions propres

L'animation du titre est confiée à un prestataire de services, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'Association des Entreprises d'Investissement « AFEI », reconnue par l'AMF.

Au 31 décembre 2008, SYNERGIE détient deux catégories d'actions propres :

- celles acquises dans le cadre du contrat de liquidité (18 626 actions soit 0,12% du capital social)
- celles acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions tel qu'approuvé par l'Assemblée Générale du 12 juin 2008 (590 039 actions soit 3,87% du capital social).

Les ventes de 2008 ont dégagé une moins value de 237K€ inscrite dans les réserves.

NOTE
15

Provisions

15.1 Détail des provisions

En milliers d'euros	2007	Augmentation	Diminution	2008
Provisions pour litiges	4.325	194	191	4.328
Autres provisions risques	2.342	1.273	314	3.301
Total provisions risques	6.667	1.467	505	7.629
Indemnités départ retraite	135	638	171	602
Autres provisions charges				
Total provisions charges	135	638	171	602
TOTAL	6.802	2.105	676	8.231

Les reprises de provision comprennent des provisions utilisées à hauteur de 404K€

SYNERGIE et ses principales filiales françaises ont fait l'objet d'un contrôle de la part de l'URSSAF. Des cotisations portant sur les années 1995 à 1999 ont été rappelées; elles ont été contestées dans leur quasi-totalité.

La filiale italienne de Travail Temporaire a fait l'objet d'une action en justice de la part d'un concurrent. Aucun élément nouveau n'est intervenu sur le fond de l'affaire et sur la recommandation de l'avocat de la société, il n'a pas été constitué de provision au motif que le risque de sortie de ressources n'était pas probable.

15.2 Information sur les avantages au personnel

La provision au titre des avantages au personnel concerne exclusivement la provision pour engagements de retraite des salariés permanents en France, dont les caractéristiques sont les suivantes :

- population jeune
- couverture par l'épargne retraite précédemment versée
- taux d'actualisation (base OAT 10 ans) net d'inflation retenu : 2,45%

Une variation de +/- 0,5% du taux d'actualisation a un impact de +/- 52K€ sur l'estimation de la provision.

Les avantages au personnel des filiales étrangères autres que ceux couverts par des provisions ne sont pas significatifs.

En milliers d'euros	2008	2007
Valeur actualisée des droits	1.051	579
Droits couverts par les actifs financiers	(449)	(444)
ENGAGEMENT NET COMPTABILISE	602	135

Les indemnités de départ en retraite versées en 2008 se sont élevées à 31K€ contre 7K€ en 2007.

Compte tenu des évolutions législatives en France, la provision est estimée depuis 2007 sur la base d'un départ moyen à 63 ans (contre 60 ans pour les exercices précédents).

NOTE
16

Emprunts et dettes financières

16.1 Analyse par catégorie et échéance de remboursement

En milliers d'euros	Montants		< 1an		< 1an<<5ans		>5ans	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Emprunts et dettes financières à long terme								
Etablissements de crédit	24.966	13.888	6.530	4.222	18.436	9.666		
Location financement	1.832	2.113	916	846	916	1.267		
Emprunts et dettes financières divers	145	73	.95	70	47		3	3
Participation des salariés	17.228	12.465	2.280	1.698	14.948	10.767		
Emprunts et dettes financières à court terme								
Concours bancaires	3.820	6.956	3.820	6.956				
Intérêts courus	256	116	256	116				
TOTAL	48.247	35.611	13.897	13.908	34.347	21.700	3	3
%			29%	39%	71%	61%	0	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(52.024)	(32.628)						
Endettement net (trésorerie nette)	(3.777)	2.983						

Au 31 décembre 2008, l'ensemble de la dette brute est comptabilisé au coût amorti sur la base du taux d'intérêts effectif déterminé après prise en compte des frais d'émissions et des primes d'émission identifiés et rattachés à chaque passif.

Location financement

Le rapprochement entre le total des paiements minimaux futurs au titre de la location et leur valeur actualisée est le suivant :

Paie ment minimaux futurs	1.827
Actualisation	154
Valeur actualisée	1.673

16.2 Ventilation par zone monétaire et maturité des contrats

En milliers d'euros	Montants				<1an		< 1an<<5ans		>5ans	
	2008	%	2007	%	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Euro	46.448	96%	31.483	88%	12.145	9.779	34.300	21.701	3	3
Livre Sterling	1.642	3%	4.118	12%	1.642	4.118				
Dollar canadien	146	0%	0		4		142			
Franc suisse	10	0%			10					
Couronnes tchè que et slovaque		0%	11	NS		11				
TOTAL	48.246	100%	35.612	100%	13.801	13.908	34.442	21.701	3	3

16.3 Ventilation par nature de taux d'intérêts et maturité des contrats

En milliers d'euros	Montants				<1an		< 1an<<5ans		>5ans	
	2008	%	2007	%	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Fixe	5.000	10%	625	2%	1.000	625	4.000			0
Variable swapé	10.000	21%	0	0%	2.000	0	8.000			0
Variable autre	33.246	69%	34.987	98%	10.801	13.283	22.442	21.700	3	3
TOTAL	48.246	100%	35.612	100%	13.801	13.908	34.442	21.700	3	3

16.4 Analyse des emprunts et dettes financières portant intérêt

Montant nominal	Taux d'intérêt		Échéance	Couverture documentée/n on documentée	Capital restant	
	d'émission / nominal	effectif			2008 (K€)	2007 (K€)
Emprunt de 2 M€ (08/2003)	3,90%	3,90%	août-08			325
Emprunt de 1,5 M€ (12/2003)	4,15%	4,15%	déc-08			300
Emprunt de 1,5 M€ (01/2003)	Euribor 3M+0,95	4,16%	janv-08			75
Emprunt de 4,7 M€ (12/2005)	Euribor 3M+0,40	4,16%	déc-10		2.001	2.928
Emprunt de 5 M€ (12/2005)	Euribor 3M+0,40	4,16%	déc-10		2.000	3.000
Emprunt de 7,7 M€ (06/2007) (*)	Euribor 3M+0,40	4,16%	déc-10		5.390	6.930
Emprunt de 5 M€ (10/2008)	5,16%	5,16%	oct-13		5.000	
Emprunt de 10 M€ (10/2008) (**)	4,87%	4,87%	oct-13		10.000	
Emprunts de location financement (cumulé)					1.931	2.113
Autres dettes financières					620	404
Participation des salariés	TMOP	4,29%			17.228	12.465
TOTAL (***)					44.170	28.540

* cap à 5,5% (cf. note n°16.5)

** taux : euribor +0,4% avec swap

*** le solde des emprunts est présenté avant intérêts.

16.5 Exposition aux risques de marché de taux d'intérêts, de change et de liquidité

La Direction Financière du Groupe assure la centralisation des financements, de la gestion des changes, taux d'intérêts et risque de contrepartie. Jusqu'en 2007, le Groupe n'a jamais eu recours à l'utilisation d'aucun instrument financier de couverture eu égard à sa faible exposition aux risques de taux.

16.5.1 Risque de taux d'intérêts

SYNERGIE a un endettement financier exclusivement en euros au 31 décembre 2008.

L'analyse de sensibilité au risque de taux d'intérêts au 31 décembre 2008 met en évidence les points suivants :

- Les financements du Groupe à taux fixe ne sont pas impactés par l'évolution des taux d'intérêts.
- Les autres actifs et passifs financiers à court terme ne sont que de manière exceptionnelle sensible aux variations de taux d'intérêts (échéances en général court terme).
- En l'absence d'activation de couverture matérielle de flux de trésorerie par des instruments de taux d'intérêts ou d'investissement net dans une entité étrangère, les fluctuations de taux d'intérêts n'ont aucun impact directement en capitaux propres du Groupe.

Depuis juin 2007, Synergie dispose d'un contrat de cap d'intérêt ; en cas de hausse des taux au-delà du taux d'exercice, le cap convertit l'emprunt à taux variable en emprunt à taux fixe. Les taux sur 2008 étant restés en deçà du taux d'exercice, le cap n'a pas été activé ce qui a permis de bénéficier de la baisse des taux à la fin de l'exercice.

En octobre 2008, un emprunt à taux variable a été contracté avec un swap. La valeur du swap à la clôture de l'exercice a été considéré comme non significatif et n'a pas été comptabilisé.

Sur la base des données de marché en date de clôture, l'impact d'une variation de +/-50 points de base de la courbe des taux d'intérêt euro à court terme s'établit à +/-84K€

16.5.2 Risque de taux de change

Ci-après, les cours de clôture par rapport à l'euro :

Devises	2008	2007
Livre Sterling	0,9525	0,7333
Dollar canadien	1,6998	1,4449
Franc suisse	1,485	
Couronne tchèque	26,875	26,628
Couronne slovaque	30,126	33,583

L'exposition au risque de change du bilan s'analyse de la façon suivante au 31 décembre 2008 :

En milliers d'euros	2008	Zone Livres Sterling	Zone dollar canadien	Autres monnaies
Actifs monétaires	19.013	16.329	2.684	NS

Elle s'analysait comme suit au 31 décembre 2007 :

En milliers d'euros	2007	Livre Sterling	Dollar canadien	Autres monnaies
Actifs monétaires	25.484	22.204	3.280	NS

Ces éléments sont libellés dans la devise fonctionnelle de la filiale.

L'analyse de sensibilité au risque de change au 31 décembre 2008 conduit au constat suivant :

Sur la base des données de marché en date de clôture, l'impact à court terme d'une variation de +/- 10% des devises respectives s'établit à +/- 1.901K€ sur le résultat de 2009.

16.5.3 Risque de liquidité

La politique de financement du Groupe s'appuie sur la centralisation des financements externes et une trésorerie nette excédentaire au 31 décembre 2008.

Il en résulte un risque de liquidité non significatif.

Par ailleurs le Groupe SYNERGIE est soumis à des covenants bancaires qui ont tous été respectés à la clôture de l'exercice 2008.

Ce constat est lié le plus souvent au fait que les ratios à respecter intègrent au numérateur l'endettement net des comptes consolidés lesquels présentent une trésorerie nette d'endettement positive.

Les autres ratios et seuils à respecter sont les suivants :

- « dettes financières / fonds propres » inférieur à 0,6
- « charges financières / capacité d'autofinancement » inférieur à 0,2

NOTE
17

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	2008	2007
Fournisseurs	5.194	4.675
Factures à recevoir	4.286	4.028
TOTAL	9.480	8.703

NOTE
18

Etat des échéances des autres passifs courants

En milliers d'euros	Montants		< 1an		< 1an<<5ans		>5ans	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Fournisseurs	9.480	8.703	9.477	8.676	3	27		
Personnel	72.546	79.273	69.522	65.783			3.024	10.466
Organismes sociaux	51.972	56.200	51.972	56.200				
Impôt sur les bénéfices	1.880	2.816	1.880	2.816				
Autres impôts et taxes	72.694	80.055	72.694	80.055				
Sous-total 1	208.572	227.047	205.545	213.530	3	27	3.024	10.466
Dettes sur immobilisations	12.640	11.518	5.218	4.168	7.422	7.350		
Autres dettes	3.246	2.451	3.246	2.451				
Produits constatés d'avance	103	2	103	2				
Sous-total 2	15.989	13.971	8.567	6.621	7.422	7.350	0	0
TOTAL	224.561	241.018	214.112	220.151	7.425	7.377	3.024	10.466

Des engagements de rachat des minoritaires ont été constatés en dettes sur immobilisations pour 9.967K€, avec comme contrepartie le poste intérêts minoritaires, la différence augmentant les écarts d'acquisition.

Les compléments de prix sur filiales acquises sont également compris dans les dettes sur immobilisations.

NOTE
19

Passifs relatifs aux actifs non courants disponibles à la vente

En milliers d'euros	2008	2007
Emprunt finançant l'immeuble d'ACORN		1.992

L'emprunt a été intégralement remboursé en 2008 parallèlement à la vente de l'immeuble.

NOTES ANNEXES AU COMPTE DE RESULTAT

NOTE
20

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est essentiellement constitué de la facturation des heures effectuées chez les clients par les intérimaires.

NOTE
21

Charges opérationnelles

21.1 Charges de personnel

Les charges de personnel sont constituées des éléments suivants :

En milliers d'euros	2008	2007
Salaires et traitements	837.635	821.296
Charges sociales	243.950 *	242.647
Participation des salariés	812 *	4.575
Transferts de charges et reprises de provisions	(5.732)	(5.558)
TOTAL	1.076.665	1.062.960

* hors montants reclassés en opérationnel non courant pour respectivement (15.023K€) et 2.367K€ en 2008 correspondant aux effets de changement de modalités de calcul de certaines charges sociales en France relatives à 2005.

21.2 Autres informations sur les charges opérationnelles

Les reprises de provisions sont venues en diminution des charges par nature.

Les transferts de charges ont été affectés aux postes du compte de résultat par nature de charges.

Les autres charges concernent principalement le montant des créances irrécouvrables de l'exercice diminué des reprises sur dépréciation concernées.

NOTE
22

Résultat financier

Le résultat financier s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	2008	2007
Produits sur valeurs mobilières	1.095	1.212
Revenus sur créances	580	308
Produits financiers	1.675	1.520
Intérêts location financement	(268)	(107)
Agios bancaires et divers	(1.100)	(903)
Intérêts sur emprunts	(910)	(761)
Intérêts participation des salariés	(812)	(593)
Coût de l'endettement financier brut	(3.090)	(2.364)
Coût de l'endettement financier net	(1.415)	(844)
Ecart de conversion	(4.739)	(1.223)
Autres produits et charges	(861)	(192)
Autres produits et charges financiers	(5.600)	(1.415)
TOTAL	(7.015)	(2.259)

NOTE
23

Impôt sur les bénéfices

23.1 Charge d'impôt

La charge d'impôt inscrite au compte de résultat, soit 14.095K€ se ventile comme suit :

Impôt sur les bénéfices	12.770
Impôts différés	1.325

23.2 Taux effectif d'impôt

L'écart entre le montant de l'impôt sur le bénéfice, calculé au taux normal d'imposition en France et le montant effectif d'impôt s'explique comme suit :

Résultat avant impôt	36.701
Taux d'impôt en vigueur (en France)	34,43%
Impôt théorique	12.636
Différences de taux d'imposition à l'étranger	73
Dépréciation des goodwill	1.629
Déficits fiscaux non activés	
Impact de l'Irap (Italie)	328
Effet des différences permanentes *	(571)
TOTAL	14.095

* Les différences permanentes correspondent aux charges non déductibles et aux produits non imposables.

NOTE
24

Résultat par action

Le résultat par action est déterminé en rapportant le résultat net consolidé annuel, part du Groupe, au nombre d'actions correspondant.

Il n'y a aucun instrument dilutif pouvant modifier le résultat net et le nombre d'actions retenues à l'exception du programme de rachat d'actions propres, dont l'incidence n'était pas significative en 2007 et 2008.

	2008	2007
Résultat net (part du groupe)	22.250 K€	39.132 K€
Nombre d'actions	15.258.450	15.258.450
Nombre d'actions auto-détenus	600.336	44.257
Nombre d'actions avant dilution	14.658.114	15.214.193
Résultat par action	1,46 €	2,56 €
Résultat dilué par action	1,52 €	2,57 €

NOTE
25

Informations sectorielles

25.1 Informations par zone géographique

25.1.1 Eléments de bilan 2008

En milliers d'euros	France	Europe du Nord et de l'Est	Europe du Sud	Canada	TOTAL
ANNEE 2008					
Ecart d'acquisition	8 815	40 420	3 082	2 075	54 392
Autres immobilisations incorporelles	4 537	3 642	232	1 267	9 678
immobilisations corporelles	6 348	3 342	511	229	10 430
immobilisations financières	17 858	105	258	67	18 288
Autres actifs non courants	1 657		97		1 754
Actifs non courants	39 215	47 509	4 180	3 638	94 542
Actifs courants	309 208	55 418	53 389	2 795	420 810
TOTAL ACTIF	348 423	102 927	57 569	6 433	515 352
Actifs disponibles à la vente					0
Retraitements intragroupes	(51 647)	(13 475)	(10)		(65 132)
TOTAL	296 776	89 452	57 559	6 433	450 220

En milliers d'euros	France	Europe du Nord et de l'Est	Europe du Sud	Canada	TOTAL
ANNEE 2008					
Capitaux propres	138 257	18 432	7 796	946	165 431
Intérêts minoritaires	4	151	636		791
Passifs non courants	43 578	16 177	1 381	428	61 564
Passifs courants	197 562	53 209	32 785	4 010	287 566
TOTAL PASSIF	379 401	87 969	42 598	5 384	515 352
Passif disponible à la vente					0
Retraitements intragroupes	(13 039)	(37 307)	(12 102)	(2 684)	(65 132)
TOTAL	366 362	50 662	30 496	2 700	450 220

La France est elle-même ventilée en 4 régions :

- Région 1 : Centre, Bourgogne, Rhône-Alpes
- Région 2 : Sud-Ouest, Languedoc, Paca
- Région 3 : Bretagne, Normandie, Nord, Est
- Région 4 : Ile de France

En milliers d'euros	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Non affecté	TOTAL
ANNEE 2008						
Ecart d'acquisition	285	204	266	694	7 366	8 815
Autres immobilisations incorporelles	145	151	208	169	3 864	4 537
Immobilisations corporelles	807	875	996	992	2 678	6 348
Immobilisations financières	138	155	184	357	17 024	17 858
Autres actifs non courants					1 657	1 657
Actifs non courants	1 375	1 385	1 654	2 212	32 589	39 215
Actifs courants	45 734	63 417	81 926	35 998	82 133	309 208
Actif disponible à la vente						0
Retraitements intragroupes					(51 647)	(51 647)
TOTAL ACTIF	47 109	64 802	83 580	38 210	63 075	296 776

En milliers d'euros	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Non affecté	TOTAL
ANNEE 2008						
Capitaux propres					138 261	138 261
Passifs non courants	165	159	160	52	43 042	43 578
Passifs courants	33 964	45 054	56 519	23 410	38 615	197 562
TOTAL PASSIF	34 129	45 213	56 679	23 462	81 657	379 401
Retraitements intragroupes					(13 039)	(13 039)
TOTAL	34 129	45 213	56 679	23 462	68 618	366 362

25.1.2 Eléments de bilan 2007

En milliers d'euros	France	Europe du Nord et de l'Est	Europe du Sud	Canada	TOTAL
ANNEE 2007					
Ecart d'acquisition	7.273	32.530	3.827	2.487	46.117
Autres immo. Incorporelles	5.828	6.159	243	4	12.234
Immobilisations corporelles	5.830	3.339	613	114	9.896
Immobilisations financières	3.182	208	136	6	3.532
Autres actifs non courants	4.626		99		4.725
Actifs non courants	26.739	42.236	4.918	2.611	76.504
Actifs courants	332.815	50.412	46.994	3.251	433.472
TOTAL ACTIF	359.554	92.648	51.912	5.862	509.976
Actifs disponibles à la vente	756	2.634			3.390
Retraitements intragroupes	(46.756)	(10.854)	(221)		(57.831)
TOTAL	313.554	84.428	51.691	5.862	455.535

En milliers d'euros	France	Europe du Nord et de l'Est	Europe du Sud	Canada	TOTAL
ANNEE 2007					
Capitaux propres					164.781
Intérêts minoritaires					2.006
Passifs non courants	28.416	3.297	1.366		33.079
Passifs courant	207.678	59.462	39.556	4.812	311.508
TOTAL PASSIF	236.094	62.759	40.922	4.812	511.374
Passif disponible à la vente		1.992			1.992
Retraitements intragroupes	(11.870)	(26.477)	(16.203)	(3.281)	(57.831)
TOTAL	224.224	38.274	24.719	1.531	455.535

La France est elle-même ventilée en 4 régions :
Région 1 : Centre, Bourgogne, Rhône-Alpes
Région 2 : Sud-Ouest, Languedoc, Paca
Région 3 : Bretagne, Normandie, Nord, Est
Région 4 : Ile de France

En milliers d'euros	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Non affecté	TOTAL
ANNEE 2007						
Ecart d'acquisition	285	204	266	768	5.750	7.273
Autres immobilisations incorporelles	154	141	190	186	5.157	5.828
Immobilisations corporelles	753	884	931	568	2.694	5.830
Immobilisations financières	125	147	178	344	2.388	3.182
Autres actifs non courants					4.626	4.626
Actifs non courants	1.317	1.376	1.565	1.866	20.615	26.739
Actifs courants	57.597	74.937	87.498	39.901	72.882	332.815
Actif disponible à la vente					756	756
Retraitements intragroupes					(46.756)	(46.756)
TOTAL ACTIF	58 914	76 313	89 063	41 767	47 497	313 554

En milliers d'euros	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Non affecté	TOTAL
ANNEE 2007						
Capitaux propres						135.010
Passifs non courants	82	103	109	118	28.004	28.416
Passifs courants	40.743	51.294	59.933	24.676	31.032	207.678
TOTAL PASSIF	40.825	51.397	60.042	24.794	59.036	371.104
Retraitements intragroupes					(11.870)	(11.870)
TOTAL	40.825	51.397	60.042	24.794	47.166	359.234

25.1.3 Eléments de compte de résultat 2008

En milliers d'euros	France	Europe du Nord et de l'Est	Europe du Sud	Canada	TOTAL
ANNEE 2008					
Chiffre d'affaires	812.065	219.699	149.678	19.489	1.200.931
Résultat opérationnel	38.106	638	4.312	659	43.715
Résultat financier	(4 877)	(856)	(1.072)	(210)	(7.015)
Résultat avant impôt	33.229	(.218)	3.240	449	36.700
Contribution au résultat net	22.303	(1.933)	1.943	293	22.606
Amortissements	2.802	5.661	316	71	8.850
Dépréciations	2.830	139	928	148	4.045

Soit pour la France :

En milliers d'euros	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Non affecté	TOTAL
ANNEE 2008						
Chiffre d'affaires	179.061	233.866	285.571	114.265	(698)	812.065
Résultat opérationnel	9.431	13.916	16.268	5.302	(6.811)	38.106
Résultat financier	10	8	109	3	(5 007)	(4 877)
Résultat avant impôt	9.441	13.924	16.377	5.305	(11.818)	33.229
Contribution au résultat net	9.442	13.924	16.453	4.313	(21.829)	22.303
Amortissements	204	235	245	1 132	986	2.802
Dépréciations	31	35	23	7	2.734	2.830

25.1.4 Eléments de compte de résultat 2007

En milliers d'euros	France	Europe du Nord et de l'Est	Europe du Sud	Canada	TOTAL
ANNEE 2007					
Chiffre d'affaires	824.465	198.443	149.055	16.766	1.188.729
Résultat opérationnel	48.206	9.809	5.266	568	63.849
Résultat financier	(570)	(415)	(1.108)	(166)	(2.259)
Résultat avant impôt	47.636	9.394	4.158	402	61.590
Contribution au résultat net	31.182	6.261	2.399	243	40.085
Amortissements	2.088	1.821	310	77	4.296
Dépréciations	2.677	312	575	67	3.631

Soit pour la France :

En milliers d'euros	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Non affecté	TOTAL
ANNEE 2007						
Chiffre d'affaires	186.484	247.460	279.370	110.628	523	824.465
Résultat opérationnel	10.266	15.099	16.228	4.811	1.802	48.206
Résultat financier	19	18	28	120	(755)	(570)
Résultat avant impôt	10.285	15.117	16.256	4.931	1.047	47.636
Contribution au résultat net	10.254	15.101	16.241	4.908	(15.322)	31.182
Amortissements	181	234	249	(142)	1.566	2.088
Dépréciations	18	35	38	(2)	2.588	2.677

25.2 Informations par activité

Le chiffre d'affaires est constitué exclusivement des facturations liées aux prestations de Gestion des Ressources Humaines.

Il inclut au 31 décembre 2008 des facturations hors Travail Temporaire (placement de salariés permanents, outsourcing, formation ...) à hauteur de 16.808K€ soit 1,4% du chiffre d'affaires consolidé.

Ces activités en cours de développement dans le Groupe restent cependant en l'état non significatives et ne constituent pas un secteur d'activité distinct.

AUTRES INFORMATIONS

NOTE
26

Effectifs du Groupe

26.1 Effectifs en 2008

Salariés permanents	
Cadres	343
Employés	1 733
TOTAL	2 076
Salariés intérimaires détachés en mission par le Groupe	36 934
TOTAL GENERAL	39 010

26.2 Comparatif

CADRES		EMPLOYES		OUVRIERS		TOTAL	
2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
460	468	10 888	9 781	27 662	28 379	39 010	38 628

NOTE
27

Informations relatives aux parties liées

Sont présentées ci-après, les informations relatives aux membres des organes d'Administration et de Direction de la société consolidante à raison de leurs fonctions dans les entreprises consolidées.

27.1 Rémunération globale

La rémunération globale des membres des organes d'Administration et de Direction du Groupe en 2008, s'élève à 815K€ et se ventile comme suit :

En milliers d'euros	brut	sécurité sociale
Salaires et avantages à court terme	795	347
Avantages postérieurs à l'emploi	20	0
Autres avantages à long terme	0	0
Indemnités de fin de contrat de travail (*)	0	0
Paie en actions	0	0
TOTAL	815	347

(*) hors indemnités légales de départ en retraite

27.2 Engagements de retraite

Il n'existe aucun engagement de cette nature au bénéfice des organes d'Administration et de Direction, hormis les indemnités prévues à la convention collective concernant les salariés Administrateurs, soit 15K€ et faisant l'objet d'une provision décrite à la note n° 15.2.

27.3 Avances et crédits accordés

Il n'existe à la clôture 2008 aucune avance ou crédit accordé à des membres des organes d'Administration et de Direction.

27.4 Autres informations

SCI Les Genêts 10 : les loyers s'élèvent à 366K€ le dépôt de garantie à 72K€ le solde à la clôture est nul et les dates d'échéance des baux sont respectivement le 1^{er} octobre 2009 (locaux) et le 31 août 2015 (parkings).

NOTE
28

Intégration fiscale

PERIMETRE D'INTEGRATION FISCALE DU GROUPE SYNERGIE EN 2008

SYNERGIE
SYNERGIE CONSULTANTS
SYNERGIE FORMATION
AILE MEDICALE
PERMANENCE EUROPEENNE

Le régime d'intégration fiscale n'a eu aucun impact significatif sur les comptes de l'exercice.

NOTE
29

Engagements et passifs éventuels

29.1 Engagements reçus et actifs éventuels

Les banques ont garanti SYNERGIE et certaines de ses filiales de Travail Temporaire vis-à-vis de ses clients pour 65.735K€ en France et 7.886K€ pour les filiales étrangères au 31 décembre 2008.

29.2 Engagements donnés et passifs éventuels

Les indemnités de départ en retraite sont provisionnées comme le sont les autres avantages postérieurs à l'emploi accordés au personnel.

Effets escomptés non échus

En milliers d'euros	2008	2007
Effets escomptés non échus	-	-
TOTAL	-	-

Etat des actifs affectés en garantie

Les sûretés garantissant des emprunts souscrits par le Groupe auprès des établissements de crédit sont négligeables.

Engagements sur locations simples

L'échéancier détaillant les engagements minimums de loyers et converti sur la base de la trésorerie décaissée et des taux de change à la clôture, non actualisés et indexés aux derniers taux connus, à partir de janvier 2009 est le suivant :

En milliers d'euros	< 1an	< 1an<<5ans	>5ans	2008	2007
Engagement sur locations simples France	4.628	4.165		8.793	8.723
Engagement sur locations simples filiales étrangères	3.103	6.857	1.037	10.997	7.826
TOTAL	7.731	11.022	1.037	19.790	16.549

Le montant des paiements comptabilisé en charges au titre des contrats de location simple s'élève en 2008 à 9.563K€

Droit individuel à la formation (DIF)

Les engagements au titre du DIF ont été estimés à 50 326 heures.

Aucune action de la société n'est nantie.

A la clôture des exercices présentés, il n'avait été contracté aucun autre engagement significatif et il n'existait aucun passif éventuel (hormis ceux provisionnés ou mentionnés en note n°15) susceptibles d'affecter de façon significative l'appréciation des états financiers.

Aucun événement autre que ceux mentionnés précédemment n'est susceptible de venir modifier l'assertion précédente.

EVENEMENTS POSTERIEURS AU 31 DECEMBRE 2008

NOTE
30

Aucun événement susceptible de remettre en cause les comptes 2008 n'est intervenu postérieurement à la clôture des comptes.

NOTE
31

Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes pris en charge par le Groupe sont les suivants :

	FIGESTOR				JM AUDIT & CONSEILS			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Audit								
<input type="checkbox"/> Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
<input type="radio"/> Emetteur	202	197	72	77	202	197	99	98
<input type="radio"/> Filiales intégrées globalement	72	58	25	23	3	3	1	2
<input type="checkbox"/> Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
<input type="radio"/> Emetteur	~	~	~	~	~	~	~	~
<input type="radio"/> Filiales intégrées globalement	~	~	~	~	~	~	~	~
Sous-total	274	255	97	100	205	200	100	100
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
<input type="checkbox"/> Juridique, fiscal, social	~	~	~	~	~	~	~	~
<input type="checkbox"/> Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)	9	~	3	~	~	~	~	~
Sous-total	9	0	3	0	0	0	0	0
TOTAL	283	255	100	100	205	200	100	100

III. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

FIGESTOR
54-56 AVENUE DU GENERAL LECLERC
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

JM AUDIT ET CONSEILS
5, AVENUE DE LA PORTE DE CLICHY
75017 PARIS

SYNERGIE

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

Exercice clos le 31 Décembre 2008

SYNERGIE
Société Anonyme au capital de 76.292.250 Euros
11, avenue du Colonel Bonnet
75016 - PARIS

SYNERGIE
Exercice clos
Le 31 décembre 2008

**Rapport des Commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Mixte du 13 juin 2007, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Synergie, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I.- OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II.- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

Comme l'indique la note 1.2.3 de l'annexe, les états financiers ont été élaborés en tenant compte d'estimations reposant sur des prévisions. Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans un contexte de forte volatilité des marchés et d'une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que conformément aux dispositions de l'article L.823.9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 1.1.2 « faits significatifs » de l'annexe indique que les modifications de calcul de certaines charges sociales en France ont conduit à constater un impact positif dans les comptes figurant dans le résultat opérationnel non courant.
- Les écarts d'acquisitions et les actifs à durée de vie indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation décrit dans les notes 1.2.4 et 1.2.7 de l'annexe dès qu'il apparaît que ces actifs ont pu perdre de la valeur et au minimum une fois par an. La note 5 de l'annexe indique les dépréciations constatées suite à ce test. Nous avons examiné les modalités de mise en oeuvre de ce test et vérifié que les notes de l'annexe donnaient une information appropriée, en tenant compte du contexte particulier lié à la crise financière.
- Les risques issus des litiges opposant le Groupe SYNERGIE aux tiers ont fait l'objet d'une évaluation. La nature et les modalités d'évaluation des risques sont décrites dans les notes 1.2.11 et 15.1 de l'annexe. Nous avons apprécié les données et les hypothèses des différents éléments d'estimation. Nous avons vérifié que les notes de l'annexe donnent une information appropriée.
- La note 16.5 de l'annexe mentionne les résultats des tests de sensibilité concernant les risques de taux d'intérêts, risques de taux de change et risques de solvabilité. Nous avons apprécié les hypothèses retenues dans le contexte particulier lié à la crise financière et vérifié qu'une information appropriée était fournie dans l'annexe.
- La note 1.2.8 de cette annexe décrit les modalités d'évaluation et de prévention des risques de non recouvrement des créances et précise que le Groupe a mis en place des méthodes de reconnaissance des produits de nature à assurer, entre autres, le respect du principe d'indépendance des exercices. Nous avons examiné le dispositif mis en place pour identifier et évaluer ces risques ainsi que pour déterminer le montant des dépréciations. Nous avons vérifié qu'une information appropriée était donnée dans l'annexe.

- La note 2 de l'annexe expose les principales opérations intervenues affectant le périmètre de consolidation au cours de l'exercice et notamment l'acquisition des sociétés hollandaises ADR PERSONNEEL DIENSTEN et ADR TRANSPORT DIENSTEN ainsi qu'une société française EURYDICE PARTNERS et une société Suisse INTERACTIF CONSEIL EN PERSONNEL.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III.- VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris, le 27 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

FIGESTOR

*Membre de la Compagnie Régionale de
Versailles*

Didier LECHEVALIER

JM AUDIT ET CONSEILS

*Membre de la Compagnie Régionale de
Paris*

Guy-Joël DRAI Pascale RENO

IV. COMPTES SOCIAUX DE SYNERGIE S.A.

1 Bilan de SYNERGIE SA avant affectation

ACTIF	NOTES	2008			2007
		BRUT	DEPREC	NET	NET
En milliers d'euros	N°				
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Concessions, brevets, licences, marques		2.839	1.652	1.187	1.242
Fonds commercial		3.248	195	3.053	3.033
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4	6.087	1.847	4.240	4.275
Immobilisations corporelles					
Terrains		110		110	110
Constructions		899	302	597	649
Autres immobilisations corporelles		12.477	8.828	3.649	2.901
Immobilisations en cours		147		147	225
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3	13.633	9.130	4.503	3.885
Immobilisations financières					
Participations	5	40.612	1.048	39.564	28.215
Créances rattachées à des participations		16.025		16.025	1.250
Autres titres immobilisés		614	605	9	131
Prêts		133		133	133
Autres immobilisations financières		10.314	3.867	6.447	2.118
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5	67.698	5.520	62.178	31.847
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	8	87.418	16.497	70.921	40.007
ACTIF CIRCULANT					
Avances, acomptes versés / commandes		573		573	524
Créances clients et comptes rattachés	6/9	203.263	9.528	193.735	223.533
Autres créances	9/10	52.822	1.278	51.544	51.026
Valeurs mobilières de placements		33.436		33.436	21.391
Disponibilités		5.384		5.384	3.295
TOTAL ACTIF CIRCULANT		295.478	10.806	284.672	299.769
COMPTES DE REGULARISATION					
Charges constatées d'avance		919		919	571
Ecart de conversion actif		6.111		6.111	1.371
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
TOTAL ACTIF		389.926	27.303	362.623	341.718

PASSIF	NOTES	2008	2007
En milliers d'euros	N°		
CAPITAUX PROPRES			
Capital	12.1	76.292	76.292
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Réserve légale	12.2	4.460	3 044
réserves réglementées		1.101	271
Autres réserves		25.601	24 143
Report à nouveau		14.215	2
RESULTAT DE L'EXERCICE		23.437	28.319
Provisions Réglementées		1.648	1.673
TOTAL CAPITAUX PROPRES	12	146.754	133.744
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques		13.360	7.581
Provisions pour charges			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	7/13	13.360	7.581
DETTES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14	24.646	13.368
Emprunts et dettes financières diverses	14	26.286	19.608
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4.218	4.455
Dettes fiscales et sociales		143.896	160.295
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	16	1.096	539
Autres dettes		2.367	1.969
TOTAL DETTES	15	202.509	200.234
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance			
Ecart de conversion passif	17		159
TOTAL PASSIF		362.623	341.718

2 Compte de résultat de SYNERGIE SA

	NOTES	2008	2007
En milliers d'euros	N°		
Produits d'exploitation			
Production de services		746.193	762.999
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation		116	40
Reprises d'amortissements, transferts de charges		12.840	9.307
Autres produits		785	831
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	18/19	759.934	773.177
Charges d'exploitation			
Autres achats et charges externes		25.990	24.502
Impôts, taxes et versements assimilés		32.571	33.025
Salaires et traitements	20	510.501	520.546
Charges sociales		156.802	161.453
Dotations aux amortissements sur immobilisations		1.237	1.214
Dotations aux provisions sur actifs circulants		2.646	2.567
Dotations aux provisions pour risques et charges			
Autres charges		3.656	2.295
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		733.403	745.602
RESULTAT D'EXPLOITATION		26.531	27.575
Produits financiers			
De participations		4.645	3.625
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
D'autres intérêts et produits assimilés		124	66
Reprises sur provisions et transferts de charges		1.371	26
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement		1.079	1.185
TOTAL PRODUITS FINANCIERS		7.219	4.902
Charges financières			
Dotations aux amortissements et aux provisions		9.981	2.061
Intérêts et charges assimilés		2.437	1.942
Différences négatives de change		716	
TOTAL CHARGES FINANCIERES		13.134	4.003
RESULTAT FINANCIER	21	(5.915)	899
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		20.616	28.474
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion		14.336	30.940
Sur opérations en capital		58	206
Reprises sur provisions et transferts de charges		934	1.023
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		15.328	32.169
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion		18	432
Sur opérations en capital		513	446
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		2.144	3.863
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		2.675	4.741
RESULTAT EXCEPTIONNEL	22	12.653	27.428
Impôt sur les bénéfices	23	7.185	17.817
Participation des salariés		2.647	9.766
Total des produits		782.481	810.248
Total des charges		759.044	781.929
RESULTAT NET		23 437	28.319

3 Tableau de flux de trésorerie de SYNERGIE SA

En milliers d'euros	2008	2007
Résultat net	23.437	28.319
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Plus-values de cessions	336	107
- Amortissements & provisions (nets de reprises)	5.078	1.929
MARGES BRUTES D'AUTOFINANCEMENT	28.851	30.355
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	20.357	11.382
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	49.208	41.737
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(2.083)	(1.767)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	1	(2.373)
Acquisitions d'immobilisations financières	(34.373)	1.885
Cessions d'immobilisations financières	659	
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(35.796)	(2.255)
Dividendes versés aux actionnaires	(10.401)	(6.103)
Augmentation de capital en numéraire		
Emissions d'emprunts	15.000	7.700
Remboursements d'emprunts	(3.867)	(3.981)
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	732	(2.384)
VARIATION DE TRESORERIE	14.144	37.098
Trésorerie à l'ouverture	24.602	(12.496)
Trésorerie à la clôture	38.746	24.602

(1) les dividendes reçus des filiales sont considérés comme des flux liés à l'activité

4 Annexe au compte de résultat de SYNERGIE SA

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Acquisition d'actions propres

SYNERGIE a acquis au cours de l'exercice 556.079 de ses propres actions, dans le cadre du programme de rachat d'actions tel qu'approuvé par l'Assemblée Générale du 12 juin 2008.

Variation des titres de participations

Mars 2008

Acquisition de 90% du capital social de la société de droit suisse INTERACTIF CONSEILS EN PERSONNEL pour un montant de 7.042K€

Avril 2008

Acquisition de 90% du capital social de la société EURYDICE PARTNERS pour un montant de 3.600K€ auquel s'est ajouté 9K€ d'honoraires liés aux frais d'acquisition.

Juillet 2008

Augmentation de 5% dans le capital de la filiale italienne SYNERGIE HOLDING SRL pour un montant de 679K€ SYNERGIE détient désormais 85% du capital de cette filiale.

Octobre 2008

Création de la société holding de droit néerlandais SYNERGIE HUMAN RESOURCES BV, au capital de 18K€ préalable à l'acquisition par cette dernière des sociétés ADR PERSONEELDIENSTEN et ADR TRANSPORTDIENSTEN.

Contexte économique et financier

Les principales conséquences de la crise économique se constatent dans le provisionnement du risque de change lié à la dépréciation de la livre sterling.

Autres

Concernant l'évolution du contrôle URSSAF, les informations sont comprises dans la note n°13.

Des modifications de calcul de certaines charges sociales en France concernant l'exercice 2005 ont fait l'objet d'une information de l'ACOSS en 2008.

Aussi, afin d'assurer une bonne comparabilité des comptes, l'effet positif de ces modifications (net de charges liées) a été retraité en résultat exceptionnel.

Pour mémoire des modifications de même nature portant sur 18 mois (période concernée janvier 2006 à juin 2007) avaient été enregistrées dans les comptes au 30 juin 2007.

Un contrôle fiscal portant sur les exercices 2005 à 2007 s'est clôturé au cours du mois d'avril 2009. Aucun redressement sur les comptes sociaux n'a été notifié.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

NOTE
1

Application des principes généraux

Les comptes annuels sont établis dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales établies notamment aux articles 123-12 à 123-23 du Code de Commerce, ainsi que dans le Règlement n° 99-03 du CRC (Plan Comptable Général).

NOTE
2

Valorisation des immobilisations

2.1 Options prises par la société

Les immobilisations incorporelles, corporelles et financières sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). La société a pris l'option d'incorporer les frais d'acquisition dans les coûts d'acquisition des titres de participation acquis. Par contre, en ce qui concerne les actifs incorporels et corporels ainsi que les actifs financiers autres que les titres de participation, la société a opté pour une comptabilisation en charges.

La société a décidé de ne pas activer les coûts d'emprunts dans les actifs éligibles.

2.2 Immobilisations par composants

Compte tenu de la nature des immobilisations détenues par la société, aucun composant n'a été jugé suffisamment significatif pour justifier une comptabilisation séparée et un plan d'amortissement spécifique.

NOTE
3

Durée d'utilisation des immobilisations

NATURE DE L'IMMOBILISATION	DUREE	
	Durée d'utilisation	Durée d'usage
Immobilisations incorporelles		
Concessions, Brevets, Droits similaires	5 ans	1 à 3 ans
Fonds Commercial	-	-
Immobilisations corporelles		
Constructions	20 à 30 ans	20 à 30 ans
Agencements & aménagement des constructions	-	-
Installations Techniques	-	-
Matériel et Outillage	5 ans	5 ans
Installations Générales	7 ans	5 à 7 ans
Matériel de transport	5 ans	5 ans
Matériel de Bureau	5 ans	4 ans
Matériel informatique	5 ans	3 ans
Mobilier	10 ans	4 ans

Le différentiel entre durée comptable et durée fiscale a été traité en amortissement dérogatoire et inscrit en provision réglementée.

NOTE
4

Immobilisations incorporelles

Le poste « Concessions, marques et brevets » est constitué par la marque SYNERGIE et par des logiciels.

Le poste « Fonds de commerce » est constitué de fonds de commerce proprement dit et de droits au bail attachés à des agences en exploitation.

Les immobilisations incorporelles qui présentent des indices de pertes de valeur font l'objet d'un test de dépréciation.

A l'intérieur du poste « immobilisations en cours » 131K€ correspondent à des développements de logiciels.

NOTE
5

Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participation correspond à leur coût d'acquisition. Ce coût n'intègre pas les éventuels engagements donnés.

Ce dernier peut être diminué postérieurement à l'achat lorsque la mise en jeu d'une garantie détenue par SYNERGIE S.A. permet de ne pas avoir à acquitter le solde du prix ou autorise le recouvrement auprès des cédants de tout ou partie du montant initialement payé.

Les titres de participation sont évalués pour chaque société à la valeur résultant de la somme des capitaux propres retraités et d'un multiple du résultat.

En règle générale, le résultat pris en compte correspond à celui du dernier exercice, de l'exercice précédent et des budgets.

La note n° 30 présente le tableau des filiales et participations.

- **Rachat d'actions propres**

Au cours de l'exercice, SYNERGIE S.A. a acheté :

- 556 079 actions au prix moyen de 14,759€

et dans le cadre d'un contrat de liquidité, SYNERGIE S.A. :

- a acheté 103 043 actions au cours moyen de 17,166€
- a vendu 94 714 actions au cours moyen de 19,285€

Au 31 décembre 2008, SYNERGIE S.A. détient :

- par l'intermédiaire de ce contrat 18 626 actions propres achetées à un prix moyen de 10,49€ soit 0,12% du capital, soit 195K€
- 590 039 actions achetées à un prix moyen de 15,348€ soit 3,87% du capital, soit 9.056K€

Lesdites actions sont enregistrées en immobilisations financières conformément aux prescriptions du Plan Comptable Général (Art. 442-27).

Le cours de l'action au 31 décembre était de 9,33€

NOTE
6

Créances et reconnaissance des produits

6.1 Créances clients

Les créances clients sont comptabilisées pour leur montant nominal.

SYNERGIE S.A. a souscrit, tant pour elle-même, que pour ses filiales françaises, une assurance contre les risques d'impayés.

Lorsque les événements en cours rendent incertain le recouvrement de ces créances, celles-ci sont dépréciées en fonction de la nature du risque (retard de règlement ou contestation de la créance, redressement judiciaire ou liquidation de biens) et de la part couverte par l'assurance.

Le Groupe a mis au point des méthodes de reconnaissance de produits dans le cadre d'une procédure intégrée partant de la réalisation de la prestation jusqu'à la facturation des clients. Cette procédure permet d'appliquer strictement les règles de séparation des exercices.

6.2 Autres créances

Lorsque les créances sur des filiales ont une valeur brute remise en cause par un écart significatif existant déjà entre la valeur des titres de participation et la quote-part des capitaux propres de la filiale détenue par SYNERGIE S.A., la dépréciation pourra alors ne pas être constatée si la filiale concernée satisfait à l'une ou l'autre des conditions précédemment citées en note n° 5.

NOTE
7

Provisions

Conformément à l'article 312-1 du Plan Comptable Général, une provision est comptabilisée lorsque la société a une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celle-ci. Le montant des provisions est arrêté après l'obtention de l'avis de ses Conseils.

NOTES ANNEXES AU BILAN DE SYNERGIE S.A.

Actif immobilisé

En milliers d'euros	Montants au 01/01/2008	Augmentation	Diminution	Montants au 31/12/2008
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences	2.624	290	75	2.839
Droit au bail, fonds commercial	3.228	28	8	3.248
Total immobilisations incorporelles	5.852	318	83	6.087
Immobilisations corporelles				
Terrains	110			110
Constructions	976		77	899
Installations, matériels et outillage				0
Autres immobilisations corporelles	11.194	1.680	397	12.477
Immobilisations en cours	224	120	197	147
Total immobilisations corporelles	12.504	1.800	.671	13.633
Immobilisations financières				
Participations	30.514	26.123		56.637
Autres titres immobilisés	736		122	614
Prêts	133			133
Autres immobilisations financières	2.117	8.971	774	10.314
Total immobilisations financières	33.500	35.094	896	67.698
TOTAL	51.856	37.212	1.650	87.418

Immobilisations incorporelles

Sur les 318K€ d'augmentation, 290K€ correspondent à l'acquisition de logiciels, 28K€ sont liés à l'acquisition de droits au bail.

La diminution de 75K€ au sein du poste Concessions, Brevets, Licences concernent exclusivement la sortie de logiciels.

La diminution de 8K€ concerne la sortie d'un droit au bail.

Le solde du poste comprend des fonds de commerce à hauteur de 2.662K€

Immobilisations corporelles

L'augmentation du poste « Autres immobilisations corporelles » résulte essentiellement des agencements, installations liés aux ouvertures, transferts et réfections d'agences.

Amortissements et dépréciations

En milliers d'euros	Montants au 01/01/2008	Augmentation	Diminution Sorties - Reprises	Montants au 31/12/2008
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences	1.383	291	22	1.652
Droit au bail, fonds commercial	195			195
Total immobilisations incorporelles	1.578	291	22	1.847
Immobilisations corporelles				
Constructions	327	40	65	302
Installations, matériels et outillage				
Autres immobilisations corporelles	8.293	906	371	8.828
Total immobilisations corporelles	8.620	946	436	9.130
TOTAL	10.198	1.237	458	10.977
Immobilisations financières				
Titres de participation	1.048			1.048
Autres titres immobilisés	605			605
Autres immobilisations financières		3.867		3.867
Total immobilisations financières	1.653	3.867		5.520

NOTE
9

Créances

En milliers d'euros	Montants bruts	Provisions & Amortissements	Montants nets 2008	Montants nets 2007
Clients et comptes rattachés	203.263	9.528	193.735	223.533
Autres créances	52.822	1.278	51.544	51.026
TOTAL	256.085	10.806	245.279	274.559

Des créances sur les organismes de formation figurent pour un montant de 7.826K€ dans le poste autres créances.

Les créances en devises sont appréciées au cours de clôture, l'écart avec le cours initial est affecté en écart de conversion (note n° 17).

NOTE
10

Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice

En milliers d'euros	Montants bruts		A un an au plus		A plus d'un an	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Actif immobilisé						
Créances rattachées à des participations	16.025	1.250			16.025	1.250
Prêts	133	133			133	133
Autres immobilisations financières	10.314	2.118			10.314	2.118
Total actif immobilisé	26.472	3.501	0	0	26.472	3.501
Actif circulant						
Client douteux ou litigieux	12.425	13.501			12.425	13.501
Autres créances clients	190.838	220.530	190.838	220.530		
Personnel	36	31	30	25	6	6
Organismes sociaux	11.362	6.651	11.337	6.625	25	26
Impôts sur les bénéfices	6.411		6.411			
Taxe sur la valeur ajoutée	851	870	851	870		
Autres impôts	295	11	295	11		
Groupe et associés	32.791	43.643	32.105	42.960	686	682
Débiteurs divers	1.075	896	551	582	524	315
Total actif circulant	256.084	286.133	242.418	271.603	13.666	14.530
Charges constatées d'avance	919	571	919	571		
TOTAL	283.475	290.205	243.337	272.174	40.138	18.031

Intégrés aux créances, les produits à recevoir de l'exercice 2008 représentent 17.772K€ avec respectivement :

En milliers d'euros	
Clients et comptes rattachés dont :	6.098
Clients - factures à établir hors Groupe	4.360
Clients - factures à établir Groupe	1.738
Autres créances dont :	11.674
Fournisseurs - avoirs à recevoir hors Groupe	18
Fournisseurs - avoirs à recevoir Groupe	
Personnel - produits à recevoir	
Organismes sociaux - produits à recevoir	3.536
Organismes de formation - produits à recevoir	7.825
Etat - Impôts et taxes	295
Autres créances	

NOTE
11

Valeurs mobilières de placement

En milliers d'euros	2008	2007
OPCVM court terme	33.436	21.391
Autres placements		
TOTAL	33.436	21.391

Les valeurs mobilières de placement correspondent exclusivement à des OPCVM monétaires à court terme sans risque.

Le cours de clôture au 31 décembre 2008 a fait apparaître une plus-value latente de 39K€

NOTE
12

Capitaux propres

12.1 Capital social

Le capital social est composé de 15 258 450 actions au nominal de 5 € soit un capital de 76.292.250 €

12.2 Variation des capitaux propres

En milliers d'euros	Capital	Primes	Réserves et R.A.N.	Résultat	Provisions réglementées	TOTAL 2008	TOTAL 2007
Capitaux propres d'ouverture	76.292		27.459	28.319	1.674	133.744	111.482
Affectation du résultat de l'exercice 2007							(6.103)
réserves dividendes			17.918	(17.918)		0	
Résultat de l'exercice				23.438		23.438	28.319
Mouvements des provisions réglementées					(26)	(26)	46
CAPITAUX PROPRES DE CLOTURE	76.292	0	45.377	23.438	1.648	146.755	133.744

Au cours de l'exercice 2008, il a été procédé à une distribution de dividendes à hauteur de 10.681K€

Le poste « Réserves réglementées » de 1.102K€ correspond aux réserves pour actions propres.

NOTE
13

Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	2007	Augmentation	Diminution	2008
Risques sociaux et fiscaux	5.878	1.642	303	7.217
Autres risques	1.703	4.752	312	6.143
TOTAL	7.581	6.394	615	13.360

SYNERGIE S.A. et ses principales filiales ont fait l'objet d'un contrôle de la part de l'URSSAF.

Des cotisations portant sur les années 1995 à 1999 ont été rappelées; elles ont été contestées dans leur quasi-totalité.

L'augmentation des provisions pour autres risques comprend la provision pour risque de change de 4.740K€

NOTE
14

Emprunts et dettes financières

14.1 Détail du compte de bilan

En milliers d'euros	2008	2007
Emprunts et dettes à long terme auprès des établissements de crédit	24.391	13.258
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	254	110
Dettes financières diverses	26.286	19.608
TOTAL	50.931	32.976

La variation du poste « Emprunts et dettes à long terme auprès des établissements de crédit » de 11.133K€ s'explique par les remboursements effectués au cours de l'exercice à hauteur de 3.867K€ et par la souscription de nouveaux emprunts pour 15.000K€

La variation des dettes financières diverses s'explique par l'augmentation de la participation des salariés (4.532K€) et par celle des comptes courants (1.946K€).

14.2 Etat des actifs affectés en garantie

Les emprunts souscrits par SYNERGIE S.A. auprès des établissements de crédit ne sont garantis par aucune sûreté.

NOTE
15

Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

En milliers d'euros	Montants bruts		<1 an		1 an <<5 ans		>5 ans	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Emprunts de dettes auprès des établissements de crédit :								
Emprunts, dettes - à 1 an maximum	254	110	254	110				
Emprunts, dettes - à plus de 1 an	24.391	13.258	6.414	3.867	17.977	9.391		
Emprunts et dettes financ. divers	15.917	11.185	2.018	1.342	13.898	9.843		
Groupe et associés	10.369	8.423	10.369	8.423				
Fournisseurs et comptes rattachés	4.218	4.455	4.218	4.455				
Dettes fiscales et sociales	143.897	160.295	141.250	150.530			2.647	9.765
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1.096	539	736	539	360			
Autres dettes	2.366	1.969	2.366	1.969				
Sous-total	202.508	200.234	167.625	171.235	32.235	19.234	2.647	9.765
Produits constatés d'avance								
TOTAL	202.508	200.234	167.625	171.235	32.235	19.234	2.647	9.765

Le délai moyen des règlements fournisseurs est de 47 jours.

Intégrées aux dettes, les charges à payer de l'exercice 2008 représentent 31.225K€ avec respectivement :

En milliers d'euros		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		74
Dont Intérêts courus sur emprunts agios bancaires	74	
Emprunts et dettes financières		512
Dont Intérêts courus sur participation des salariés	512	
Dettes fournisseurs		2.942
Dont Fournisseurs - facture non parvenues hors Groupe	2.210	
Fournisseurs - factures non parvenues Groupe	388	
Fournisseurs d'immobilisations	344	
Dettes fiscales et sociales		27.052
Dont Personnel et comptes rattachés	6.826	
Organismes sociaux	2.782	
Etat - Impôts et taxes	17.444	
Autres dettes		645
Dont Clients - avoirs à établir hors Groupe	608	
Clients - avoirs à établir Groupe	37	

NOTE 16 **Dettes sur immobilisations**

En milliers d'euros	2008	2007
Dettes sur titres de participation	720	
Dettes sur fournisseurs (immobilisations corporelles)	376	539
TOTAL	1.096	539

NOTE 17 **Ecarts de conversion actif et passif**

Les écarts de conversion actif et passif correspondent aux différences de taux de change entre l'euro et la devise locale, calculées respectivement sur le solde des comptes courants des filiales GESTION HUNT (Canada) et ACORN RECRUITMENT (Royaume-Uni).

L'écart de conversion actif soit 6.111K€ est intégralement provisionné. Il concerne ACORN RECRUITMENT pour 5.826K€ et GESTION HUNT pour 285K€

NOTES ANNEXES AU COMPTE DE RESULTAT DE SYNERGIE SA

NOTE 18 Ventilation du Chiffre d'Affaires

En milliers d'euros	2008	2007
CA France	745.006	759.445
CA Export	1.187	3.554
TOTAL	746.193	762.999

Le chiffre d'affaires réalisé en France comprend les facturations au titre de l'activité placement pour 1.449K€

NOTE 19 Autres produits, reprises sur provisions et transferts de charges

En milliers d'euros	2008	2007
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	116	40
Reprises sur amortissements et provisions	3.616	2.045
Transferts de charges	9.224	7.262
Redevances de marques	565	550
Autres produits de gestion courante	221	281
TOTAL	13.742	10.178

Le poste « Transferts de charges » se décompose de la manière suivante :

En milliers d'euros	2008	2007
Transferts de charges sur rémunérations	5.587	5.297
Transferts de charges sur assurances	1.600	1.124
Transferts de charges sur achats non stockés	455	358
Transferts de charges sur locations	310	279
Transferts de charges sur autres services	1.273	204
TOTAL	9.225	7.262

NOTE 20 Charges de personnel

En milliers d'euros	2008	2007
Salaires et charges	510.501	520.546
Charges sociales	156.802	161.453
Participation des salariés	2.647	9.766
TOTAL	669.950	691.765

NOTE
21

Résultat financier

En milliers d'euros	2008	2007
Produit net des opérations financières avec filiales	4.093	3.144
Intérêts sur emprunts à L&MT auprès des établissements de crédit	(762)	(574)
Intérêts sur participation aux fruits de l'expansion	(748)	(527)
Frais financiers nets sur opérations bancaires à court terme et divers	(313)	(317)
Abandons de créances		
Revenus des valeurs mobilières de placement	1.079	1.185
Dotations et reprises de provisions sur titres	(4.744)	(2.035)
Dotations aux provisions sur actions propres	(3.867)	
Perte de change	(716)	
Autres	63	23
RESULTAT FINANCIER	(5.915)	899

NOTE
22

Charges et produits exceptionnels

En milliers d'euros	2008	2007
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	(18)	(432)
Sur opérations en capital	(513)	(446)
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	(2.144)	(3.863)
Total des charges exceptionnelles	(2.675)	(4.741)
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	143.36€	309.40€
Sur opérations en capital	58	206
Reprises sur provisions et transferts de charges	934	1 023
Total des produits exceptionnels	153.28€	321.69€
RESULTAT EXCEPTIONNEL	126.53€	274.28€

Les modifications de calcul de cotisations sociales en France relatives à 2005 et applicables avec effet rétroactif expliquent la quasi-totalité des produits sur opérations de gestion en 2008. Il en était de même en 2007 des modifications de calcul portant sur la période allant du 1^{er} janvier 2006 au 30 septembre 2007.

NOTE
23

Impôt sur les bénéfices

En milliers d'euros	2008	2007
Sur le résultat courant	6.238	9.354
Sur le résultat exceptionnel	4.358	9.766
Sur la participation aux bénéfices	(3.363)	(1.259)
Résultat de l'intégration fiscale	(49)	(44)
TOTAL	7.184	17.817

NOTE
24

Situation fiscale différée

Il apparaît une créance latente de 3.334K€ correspondant aux crédits d'impôts sur charges non déductibles temporairement (contribution sociale de solidarité et participation aux bénéfices).

Il existe par ailleurs une dette latente de 567K€ liée aux provisions réglementées.

AUTRES INFORMATIONS SUR SYNERGIE SA

NOTE
25

Informations concernant les membres des organes d'Administration et de Direction

Sont présentées ci-après diverses informations relatives aux membres des organes d'Administration et de Direction de la société SYNERGIE S.A.

25.1 Rémunération

Le montant global des rémunérations versées aux 10 personnes les mieux rémunérées s'est établi au titre de l'exercice à 1.490K€

La rémunération des dirigeants s'élève à 243K€

25.2 Engagements de retraite

Il n'existait, à la clôture de l'exercice 2008, aucun engagement contracté par la société SYNERGIE S.A. en matière de pensions et indemnités assimilées dont bénéficieraient les membres des organes de Direction et d'Administration.

25.3 Avances et crédits accordés

Il n'existait, à la clôture de l'exercice 2008, aucune avance ou crédit accordé à des membres des organes de Direction et d'Administration.

NOTE
26

Effectifs de la société à la clôture de l'exercice

En milliers d'euros	Salariés		2008	2007
	Permanents	Intérimaires		
Cadres et assimilés	203	108	311	330
Employés	811	4 570	5 381	5 646
Ouvriers		16 990	16 990	17 874
TOTAL	1 014	21 668	22 682	23 850

NOTE
27

Intégration fiscale

SYNERGIE S.A. a opté pour le régime de l'intégration fiscale avec certaines de ses filiales à compter du 1er janvier 1991, et renouvelé cette option en 2000.

Périmètre d'intégration fiscale 2008 :

- SYNERGIE S.A. (société se constituant seule redevable de l'impôt vis-à-vis de l'Administration Fiscale)
- SYNERGIE FORMATION (intégration à compter de 1993)
- PERMANENCE EUROPEENNE (intégration à compter de 1999)
- AILE MEDICALE (intégration à compter de 2000)
- SYNERGIE CONSULTANTS (intégration à compter de 2000)

Dans le cadre de l'intégration fiscale, les économies d'impôt liées aux déficits sont considérées comme un gain immédiat.

Compte tenu de la situation fiscale des filiales intégrées, les profits d'intégration fiscale susceptibles d'être reversés à la clôture de l'exercice sont négligeables.

NOTE
28

Engagements hors bilan

En milliers d'euros	2008	2007
Engagements donnés		
Effets escomptés non échus		
Contreparties cautions travail temporaire	7.190	6.023
Garanties financements bancaires court terme	1.953	4.510
Droit individuel à la formation (DIF)	1.711	1.562
Engagements complémentaires sur acquisition de titres	8.790	8.017
Baux commerciaux (loyers jusqu'à l'échéance)	7.132	7.523
TOTAL	26.776	27.635
Engagements reçus		
Garantie BNP du 01.07.2008 au 30.06.2009	60.955	53.643
De MIR en cas de retour à meilleure fortune après abandons de créances 1990, et 1992 à 1998	5.622	5.622
TOTAL	66.577	59.265

Les engagements au titre du DIF ont été estimés à 50 326 heures.

En milliers d'euros	2008	2007
Engagements liés aux locations financements		
Immobilisations brutes	1.603	1.496
Amortissements cumulés	772	372
Dotations de l'exercice	520	513
Reprises de l'exercice	120	1.035
Augmentation des engagements de l'exercice	232	1.373
Diminution des engagements de l'exercice	437	856
Redevances restant à payer	931	1.136

Sur l'exercice 2008, la ventilation à moins d'un an et de un à cinq ans des engagements relatifs aux crédits-baux et locations-financement s'élève respectivement à 451K€ et 480K€.

Les indemnités de départ en retraite et de fin de carrière vis-à-vis du personnel de la société ont été estimées à 769K€ charges sociales comprises. Le capital constitué auprès d'une compagnie d'assurance couvre à hauteur de 449K€ cet engagement au 31/12/2008.

SYNERGIE est soumise à des covenants bancaires qui ont tous été respectés à la clôture de l'exercice 2008.

Ce constat est lié le plus souvent au fait que les ratios à respecter intègrent au numérateur l'endettement net des comptes consolidés lesquels présentent une trésorerie nette d'endettement positive.

Les autres ratios et seuils à respecter sont les suivants :

- « dettes financières / fonds propres » inférieur à 0,6
- « charges financières / capacité d'autofinancement » inférieur à 0,2

NOTE
29

Engagements et passifs éventuels

A la clôture des exercices présentés, il n'avait été contracté aucun autre engagement significatif et il n'existait aucun passif éventuel (hormis ceux provisionnés ou mentionnés dans les notes n°12 et n°13) susceptibles d'affecter de façon significative l'appréciation des états financiers.

Aucun événement survenu postérieurement à la clôture de l'exercice et jusqu'à la date d'établissement des comptes n'est susceptible de venir modifier l'assertion précédente.

NOTE
30

Tableau des filiales et participations de SYNERGIE S.A. exercice clos le 31.12.2008

En milliers d'euros					
SOCIETES	Capital	Capitaux propres autres que capital	Capital détenu %	Valeur inventaire brute	Valeur inventaire nette
1/ Filiales françaises					
PERMANENCE EUROPEENNE	231	554	99,47	1.006	1.006
AILE MEDICALE	72	1.161	99,87	1.885	1.885
INTERSEARCH France	63	305	99,76	964	344
EURYDICE PARTNERS	40	673	90,00	3.609	3.609
2/ Filiales étrangères					
SYNERGIE HOLDING (Italie)	16	9	85,00	1.455	1.455
SYNERGIE TT (Espagne)	1.500	1.017	100,00	1.650	1.650
SYNERGIE BELGIUM (Belgique)	250	11.461	99,00	7.911	7.911
GESTION HUNT (Canada)	0,3	683	100,00	1.048	1.048
ELITT (Luxembourg)	50	1.510	100,00	1.852	1.852
SYNERGIE ETT (Portugal)	1.140	(498)	100,00	1.248	1.248
ACORN (SYNERGIE) UK (Royaume-Uni)	1	2.215	69,93	9.176	9.176
INTERACTIF (Suisse)	202	2.179	90,00	7.042	7.042
3/ Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'excède pas 1 % du capital de SYNERGIE					
Autres filiales et participations				1.766	1.338
SOCIETES	Prêts et avances	Cautions et avals donnés	C.A. exercice 2008	Résultat net exercice 2008	Dividendes encaissés par SYNERGIE en 2008
1/ Filiales françaises					
PERMANENCE EUROPEENNE	1.380		51.458	1.391	1.731
AILE MEDICALE			10.614	193	
INTERSEARCH France	34		927	(288)	
EURYDICE PARTNERS			4.121	659	
2/ Filiales étrangères					
SYNERGIE HOLDING (Italie)	149			471	240
SYNERGIE TT (Espagne)	3.186		35.779	313	
SYNERGIE BELGIUM (Belgique)			105.393	4.114	
GESTION HUNT (Canada)	2.684		30.512	270	
ELITT (Luxembourg)			3.025	14	
SYNERGIE ETT (Portugal)	1.012		14.735	229	
ACORN (SYNERGIE) UK (Royaume-Uni)	12.401			242	442
INTERACTIF (Suisse)			10.720	132	
3/ Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'excède pas 1% du capital de SYNERGIE					
Autres filiales et participations		11.945			105

Information sur les entreprises liées ou ayant un lien de participation

En milliers d'euros	Entreprises liées	Entreprises ayant un lien de participation
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations	39.344	
Créances rattachées	16.025	
Prêts		
Avances et acomptes sur commandes		
Créances clients et rattachées	1.743	
Autres créances	32.105	
Capital souscrit appelé non versé		
Emprunts obligatoires convertibles		
Autres emprunts obligatoires		
Emprunts auprès des établissements de crédit	48	
Emprunts et dettes financières diverses	10.369	
avances sur commandes reçues		
Dettes fournisseurs et rattachées	388	
Dettes sur immobilisations et rattachées	344	
Autres dettes	37	
Produits de participation	2.518	
Autres produits financiers	2.127	
Charges financières	1.420	

V. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE SYNERGIE S.A.

FIGESTOR
54-56 AVENUE DU GENERAL LECLERC
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

JM AUDIT ET CONSEILS
5, AVENUE DE LA PORTE DE CLICHY
75017 PARIS

SYNERGIE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2008

SYNERGIE
Société Anonyme au capital de 76.292.250 Euros
11, avenue du Colonel Bonnet
75016 - PARIS

SYNERGIE
Exercice clos
Le 31 décembre 2008

Rapport des Commissaires aux comptes
sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Mixte du 13 juin 2007, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SYNERGIE tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II.- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants faisant l'objet d'informations dans l'annexe :

- Comme indiqué dans la note 4 de cette annexe, les immobilisations incorporelles font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'il existe des indices de perte de valeur. Nous avons revu les modalités de mises en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les hypothèses retenues.
- Comme indiqué dans la note 5 de l'annexe, les titres de participation sont évalués à la valeur résultant de la somme des capitaux propres retraité d'un multiple du résultat. Dans le cadre de nos travaux, nous avons revu le caractère approprié de ces méthodes comptables et apprécié les hypothèses retenues.
- Comme indiqué dans la note 6 de cette annexe,
 - » les créances clients peuvent faire l'objet de dépréciations en fonction du risque de retard de paiement, de contestation de la créance, de redressement judiciaire ou liquidation de biens. Nous avons revu la correcte application de ces méthodes et apprécié les hypothèses retenues.
 - » la société a mis en place des méthodes de reconnaissance des produits de nature à assurer, entre autres, le respect du principe d'indépendance des exercices. Nous avons revu la correcte application de ces méthodes.
- Comme indiqué dans la note 13 la société et ses principales filiales ont fait l'objet d'un contrôle de la part de l'URSSAF. Nous nous sommes assurés que la provision correspondait au risque estimé.
- Comme indiqué dans la note 22 de cette annexe, les produits exceptionnels correspondent dans leur presque totalité aux modifications de calcul des cotisations sociales en France.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- La sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cession ou du changement de fonctions postérieurement à celles-ci.

Par application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participations et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris le 27 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

FIGESTOR

*Membre de la Compagnie Régionale de
Versailles*

Didier LECHEVALIER

JM AUDIT ET CONSEILS

*Membre de la Compagnie Régionale de
Paris*

Guy-Joël DRAI Pascale RENO

VI. DECLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE

Responsable du rapport financier annuel

Paris, le 22 avril 2009

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

Daniel AUGEREAU
Président Directeur Général

Responsables du contrôle des comptes

Commissaires aux comptes titulaires

FIGESTOR

54-56, avenue du Général Leclerc - 92 100 Boulogne Billancourt
représenté par Monsieur Didier LECHEVALIER, membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Paris

Date d'expiration du mandat : AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

J M AUDIT ET CONSEILS

5, avenue de la Porte de Clichy – 75017 Paris

représenté par Madame Pascale RENOUE, membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Paris

Date d'expiration du mandat : AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Commissaires aux comptes suppléants

Monsieur Paul LOIRET, membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Rennes.

Date d'expiration du mandat : AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012

EREC ASSOCIES, représenté par Monsieur Vincent YOUNG, membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Paris. Date d'expiration du mandat : AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.